

Directeur de la Publication :
Didier PATTE
Rédacteur en Chef:
Guillaume LENOIR
Secrétaire de Rédaction :
Franck LE DUN

Services Administratifs :
Emma DAVESNE
Le Gab. Les Bruyères
27290 Écaquelon
☎ 02 32 42 65 57.
Fax : 02 32 57 58 66.

I.S.S.N. : 0243-5640
Commission Paritaire : 0107 G 81177

Janvier 2004

n° 270

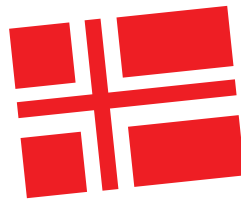
LE DOSSIER DU MOIS

Pourquoi la Normandie

Pages 7 à 14



l'unité normande



Organe de Presse Mensuel du Mouvement Normand - E. mail : « Unite.Normande@wanadoo.fr »

2,30 €

L'ÉDITORIAL DE GUILLAUME LENOIR

Le décor est planté

L'émission de télé du 21 janvier, bien que diffusée à une heure tardive, a été suivie par les responsables politiques et socio-économiques de Normandie. Elle a bien résumé la problématique des prochaines élections régionales.

La question, récurrente depuis plusieurs décennies, de la réunification de la Normandie ne sera pas escamotée. C'est un échec cuisant pour Garrec-la-Honte, qui a prétendu interdire le débat. Il apparaît, à l'issue de cette émission, pour ce qu'il est : le premier prébendier de la division, qui refuse la discussion pour ne pas mettre son siège en jeu. Les arguments dérisoires et ridicules qu'il a développés dans la lettre qui a été lue pendant l'émission sont indignes. Invoquer Vichy est une insulte à la Résistance et au Général De Gaulle : nous en avons fait la démonstration dans ces colonnes. Refuser de consulter les Normands sur leur devenir en dit long sur les conceptions démocratiques du personnage. Farder son bilan, qui n'a rien de génial, vouloir masquer le déclin de dix-huit années de gestion de la région, c'est de bonne guerre, mais s'obstiner à ne pas vouloir proposer un projet régional crédible est pitoyable. Il y a peu de risques à ne rien faire, mais il ne faut pas en abuser.

Le thème du déclin de la Normandie est au centre des débats : l'économiste **Jean Levêque** a posé les jalons d'une appréciation véridique de la situation. **Alain Le Vern** conteste, mais les faits sont têtus. Si la campagne électorale portait véritablement sur les problèmes régionaux, il y aurait là, un vrai sujet de discussion, et, peut-être, au bout, la proposition d'une thérapie permettant à la Normandie de retrouver son dynamisme. **MM. Tourret et Morin** ont montré qu'ils cherchaient à placer le débat à ce niveau. **Le Sénateur Goulet** – qui, dans cette affaire, remplaçait avantageusement **Garrec-la-Honte** – a su montrer quels étaient les avantages de la réunification pour tous les pays normands : la Normandie ne se réduit pas à ses capitales régionales et le développement équilibré des territoires normands peut être un objectif apprécié de tous.

Christophe Boutin, spécialiste de droit constitutionnel, a énoncé les règles de l'épisode électoral. Les lecteurs de *l'Unité Normande* qui, depuis les trois derniers numéros, ont pu apprécier les études de Bernard Macé sur le système électoral, ses consé-

quences, n'ont pas dû être surpris. De ce côté, on peut dire que les dès sont pipés. Les petites formations sont éliminées, les dissidences sont jugulées : **Dominique Chaboche**, pour le Front National, et **Antoine Rufenacht** pour l'UMP-Groupe « *Unis pour la Normandie* », ont, tout en souscrivant à l'option réunificatrice normande, placé la compétition électorale sous l'angle du réalisme. Le Front National fera un score et l'UMP (comme le PS d'ailleurs) rassemblera les plus gros pourcentages. Cela étant, restent les inconnues des listes de **MM. Morin et Augier**, pour l'UDF, de **M. Tourret**, pour l'alliance PRG-Verts, en Basse-Normandie...

Le jeu est ouvert, tant en « Haute » -Normandie qu'en « Basse ». Ce que le Mouvement Normand ambitionne, c'est la victoire – même si elle résulte de l'addition cumulée de plusieurs listes – des partisans de la réunification. Ce qui se traduit en « Basse » -Normandie en un « **Tout sauf Garrec** » et en « Haute » -Normandie par un score significatif des partisans affirmés de la réunification... Mais nous n'oublions pas que chez les membres de l'UMP, en « Basse » -Normandie, il y a l'émergence d'un courant favorable à la réunification : *L'Union pour la Région Normande* est un signe qui ne trompe pas. Des membres de l'UMP, qui se recrutent parmi les milieux les plus gaullistes, refusent la dictature bréhaïne de Garrec-la-Honte, parce qu'elle constitue une impasse sans issue. Se posera alors le problème de la présidence si LES Droites l'emportent : qui peut remplacer Garrec, y compris au sein de l'UMP ? Idem à Gauche : Alain Tourret nous paraît le plus consensuel... En « Haute » -Normandie, où Le Vern a eu l'incontestable habileté de faire l'union de la gauche sur son nom, les Communistes et, plus nettement, le Parti Radical de Gauche, poussent le Président sortant à se montrer plus souple sur le problème de la réunification.

Nos idées avancent. Que nos lecteurs se transforment en vecteurs de l'option réunification normande. Ils sont l'opinion publique : il est temps de s'exprimer.

C'est le souhait que je formule en ce début d'année.

Guillaume Lenoir

**Coups de geules
et mises au point :
le Mouvement
Normand
est indépendant !**

Lire en page 2

**20/20 à
J.-Pierre Godefroy,
sénateur PS
de la Manche**

Lire en page 4

**Consommez
du lait cru !**

Lire en page 10

**Lettre ouverte
à Alain Le Vern**

Lire en page 16

**" Du balai !
Prego !" ...**

Lire en page 17

**Les rubriques
légumières du mois**

Lire en page 18

Retrouvez *l'Unité Normande* chaque mois
sur le site du Mouvement Normand :
<http://www.mouvement-normand.com/>

Reproduction même partielle des textes
et illustrations strictement interdite
sans accord écrit préalable.

Coups de gueule

On est toujours plein de résolutions en début d'année et, avant toute chose, sachez que le Président du Mouvement Normand, de surcroît Directeur de l'Unité Normande et de Culture Normande, souhaite, à tous les lecteurs, une bonne année 2004 et, à la Normandie, que 2004 efface ou corrige 1204.

Cela étant dit, je voudrais m'appesantir sur certains sujets, non pas les trois millions de Normands, mais comme disait Henri Rochefort, le Directeur de « *La Lanterne* », au XIX^e siècle, les « **sujets de mécontentement** ».

Ce n'est pas pour rien que je parle de Rochefort, redoutable polémiste. Sa « *Lanterne* », qui lançait des fulgurances, est le modèle de tous les journaux d'opinion. L'Unité Normande est un journal d'Opinion. Il n'y en a pas des masses en Normandie où, d'ordinaire, les médias cultivent les consensus mous. Journal d'opinion, nous en avons la qualité principale: la sincérité, et la qualité secondaire, l'indépendance. C'est la raison pour laquelle depuis... 1974 (en avril nous fêtons les trente ans de l'Unité Normande!), nous avons une bonne phalange d'abonnés, finalement très attachés à notre « **canard** » et qui, financièrement et moralement, nous permettent de durer, tout en améliorant la présentation du journal. Qu'ils en soient remerciés! Sans vous, chers Amis, nous n'aurions pas pu continuer et progresser. Merci aussi de vos courriers et mots d'approbation, de vos suggestions, de vos coopérations (nous n'avons pas la science infuse et sans les renseignements fournis par les uns ou les autres, nous serions quelquefois un peu secs). Bref, notre nombreux courrier (une cinquantaine de lettres par numéros et des « **courriels** » que nous ne comptons plus... et auxquels nous nous efforçons de répondre: tâche lourde, mais essentielle) est dans l'ensemble positif et montre l'existence d'une opinion publique normande... Ce que j'ai toujours espéré et qui, à mon avis, prend de l'ampleur: de nombreux journaux, dont *Paris-Normandie*, publient des « **courriers de lecteurs** » tout à fait intéressants.

Mais, pourquoi le cacher? Nous recevons aussi des lettres de critiques (c'est normal, notamment lorsqu'il y a des coquilles, des erreurs, des fautes de syntaxe: malgré nos efforts, il y en a, et c'est difficilement acceptable, même si, par rapport à d'autres revues, journaux et bulletins, l'Unité Normande a, à ce sujet, un bon niveau. Notre excuse, si c'en est une, c'est que nous travaillons toujours dans l'urgence et nos relectures sont trop rapides). Nous recevons aussi des lettres contestant certains de nos points de vue, surtout dans les pages « *Fréquences Normandes* » de nos amis de l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement: le plus souvent – parce que nous concevons l'ONDE comme un lieu de débat – nous donnons la parole à nos interlocuteurs. Dans le domaine de l'environnement, il faut être humble car les solutions ne sont pas toujours évidentes et nous voulons éviter le dogmatisme des « **Khmers Verts** ».

Voilà que l'on arrive à ce qui m'irrite particulièrement: « **on** » (les personnes se reconnaîtront) nous reproche nos formules, nos partis pris, nos choix... Bref, « **on** » voudrait que l'Unité Normande débitât de l'eau tiède et sombrât dans le conformisme. Il ne saurait en être question et je vais derechef fournir quelques explications et précisions.

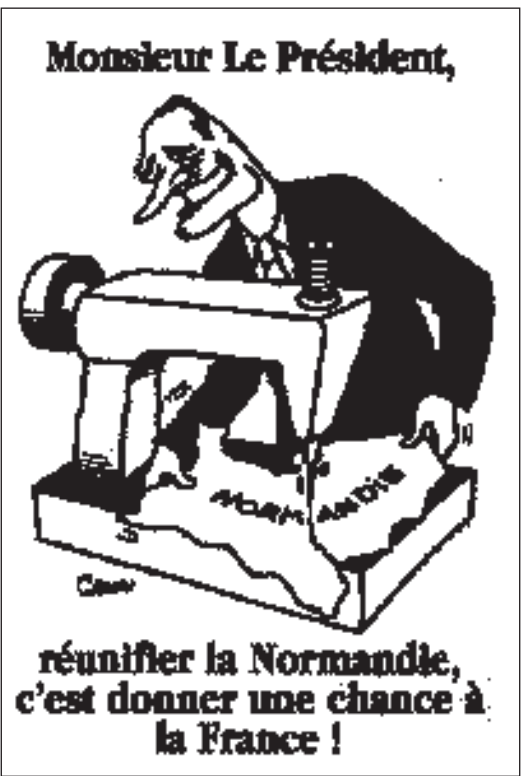
1. « **Khmers Verts** »: cette formule est d'extrême droite (le reproche sera fréquent). Pas de chance, Mesdames et Messieurs les Censeurs: le terme est apparu dans un rapport sur la forêt, d'un conseiller

socialiste de M. Mitterrand, qui devint ministre par la suite!

2. « **Vous avez exagéré dans la dénonciation de Brigitte Le Brethon** », dit un Conseiller municipal d'opposition à cette dernière. Nenni: Brigitte Le Brethon est une menteuse. C'est indigne d'un responsable politique et ce n'est pas parce qu'elle est une femme qu'il faut la ménager.

3. « **Comment pouvez-vous travailler avec une municipalité de gauche, comme vous le faites avec Argentan?** ». Parce que ladite municipalité plus intelligente que bien d'autres, se souvient que 2004, c'est le huitième centenaire de 1204 (et pas seulement le soixantième anniversaire du débarquement de 1944). De toute manière, nous travaillons avec qui nous invite et qui développe une conception de la Normandie qui nous agrée. La Normandie n'appartient pas à la droite, pas même au Mouvement Normand. On la sert ou on s'en sert. Nous la servons. Sans esprit de chapelle.

- « **Khmers Verts** »: cette formule est d'extrême droite...
- Votre collaborateur Claude Timmerman est un gauchiste...
- Konk sent le fagot. Ses dessins paraissent dans des revues d'extrême droite...
- Comment pouvez-vous travailler avec une municipalité de gauche?
- Pourquoi donnez-vous la parole au F.N.?
- Vous êtes les vecteurs de l'UDF!
- ... faudrait savoir...



Le talentueux Chaunou avait aussi été sollicité pour défendre la cause Normande

4. « **Votre collaborateur Claude Timmerman est un gauchiste...** ». Risible. Je ne répondrai pas: sans doute l'ami Claude, dans une prochaine chronique, mettra-t-il les pieds dans le plat...

5. « **Vous sortez trop souvent des dessins de Konk. Il sent le fagot. Ses dessins paraissent dans des revues de droite ou d'extrême droite, etc.** ». J'aime les dessins de Konk. Avant de publier dans *Minute*, il sortait ses caricatures dans... *Le Monde*.

et mises au point

Son talent alors était identique et son humour aussi caustique. La seule question qui importe n'est pas la couleur du dessinateur, ses opinions, sa religion, ses phobies ou ses penchants, c'est la pertinence de ses caricatures et dessins. Un point, c'est tout. Si nous trouvons un autre caricaturiste reproduisant les mêmes charges que Konk, alors nous aurions aussi le plaisir de nous attacher son concours. Au fait, j'aime aussi Plantu et Wolinski. J'aime aussi Chard. Si, un jour, l'un d'eux nous autorise à publier l'un de leurs dessins, nous ne refuserons pas.

6. « Pourquoi donnez-vous la parole au F.N. ? Pourquoi reprenez-vous la terminologie « Droite Nationale » le concernant et non extrême droite ? ». Nous avons pris le parti de n'avoir aucune complaisance, aucun ostracisme à l'égard quelque force politique normande que ce soit et, de ce fait, nous assistons – chaque fois que cela nous est possible – à toutes les réunions et conférences de presse des uns et des autres : du Parti Communisme au Front National (dans la mesure où nous sommes invités...). Il est de la plus élémentaire honnêteté d'en faire part à nos lecteurs, en utilisant le vocabulaire employé par nos interlocuteurs. Le F.N. s'intitule lui-même *Droite Nationale* et réécrit le terme d'extrême droite. Nos lecteurs en tirent les conclusions qu'ils veulent et n'ont pas besoin que nous en rajoutions dans l'anathème. Cela n'implique en rien une quelconque approbation de toutes les options du F.N. À l'inverse, lorsque le FN insiste sur le fait qu'il est le seul parti politique national à avoir depuis 1974 réclamé la réunification de la Normandie, le Mouvement Normand ne peut que confirmer et souligner sa propre antériorité en la matière.

7. « Vous semblez favorables à MM. Morin et Augier. Vous êtes les vecteurs de l'UDF ». « On » pourrait ajouter Alain Tourret, voire François Loncle et tous ceux qui, depuis trois ans, ont animé l'Association pour la réunification de la Normandie. Nous les en remercions : ils ont pu faire ce que le Mouvement Normand ne parvenait pas à imposer au personnel politique. Parce qu'ils étaient du sérail. Nous l'avons toujours dit : cela n'a pas concurrencé le Mouvement Normand, cela n'a même pas relégué notre action dans une période révolue : cela a conforté dans l'opinion publique la pertinence de nos analyses. Pour autant, et ce pour répondre à certains qui voient en nous les fournisseurs de l'UDF, sachez que nous n'oublions pas que Lecanuet et d'Ornano, jadis, UDF tous deux, n'ont pas su faire la réunification (bien qu'au fond d'eux-mêmes, ils aient toujours pensé qu'elle devait se réaliser...). Aujourd'hui MM. Morin et Augier lancent leurs listes pour la Ré-Unification et, dans le même temps, positionnent l'UDF. Mais Alain Tourret, avec le P.R.G., mène aussi une liste favorable à l'Unité Normande... Avec des

nuances et des bémols, la liste « *Unis pour la Normandie* », en Normandie orientale, très ancrée autour de l'UMP, réclame, elle aussi la réunification. Certains Socialistes (dont Laurent Beauvais, dans l'Orne) sont sur la même ligne. Nous regrettons le départ de la compétition du Sénateur Godefroy. Nous avons, en outre, remarqué que le PRG, Franck Martin, contribuait à changer l'optique de la liste Le Vern... Tout cela, nous l'avons dit et nous le dirons encore. Nous avons des amis partout et un adversaire principal **Garrec-la-Honte-le Mensonge-le Chantage...** Mais nous avons aussi une longue mémoire : depuis trente-trois ans que le Mouvement Normand existe, nous avons connu de nombreux élus favorables à la réunification, de Roland Leroy (PC) à Fernand Le Rachinel (FN), en passant par Freddy Deschaux-Baume (PS), Olivier Stirn, Didier Auger (Verts), Pierre Godefroy (UNR-RPR) et tant d'autres... L'idée normande n'est ni de droite, ni de gauche, ni du centre, ni d'extrême droite : elle est de bon sens !

Je pourrais multiplier ces éléments de dialogue entre certains grincheux et nous. Nous ne sommes pas meilleurs que beaucoup d'autres : nous avons nos coefficients personnels qui expliquent notre allergie à l'embrigadement, notre refus de la normalisation, notre méfiance à l'égard de tous les dénonciateurs, de tous les « purs » qui épu-

rent. À titre personnel et parce que ma carrière professionnelle est derrière moi, je voudrais vous faire sentir le mépris, voire la haine que j'ai éprouvée, au cours de quarante ans

d'enseignement pour tous ceux qui, pleutres, sournois, vindicatifs ou simplement imbéciles, ont voulu m'imposer en histoire la seule vision marxiste en l'honneur dans la frange majoritaire de l'Alma Mater. Que l'on sache – et je le dis pour la première fois – qu'à quelques mois de la chute du mur de Berlin, un inspecteur pédagogique régional cherchait à inculquer à quelques dizaines de professeurs en stage l'idée que « **le bon sens, les convenances voulaient que l'on n'eût pas une attitude trop critique pour exposer aux élèves l'œuvre de la révolution d'octobre, la construction de l'URSS et le bilan globalement positif du régime soviétique** ». Quand on a connu cela, on ne peut plus accepter une quelconque censure de notre esprit critique, une volonté imposée de la pensée bien séante, un éventuel respect des doctrinaires, d'où qu'ils viennent. Seuls comptent l'amitié, la fidélité, le service à la cause normande qui, en fait, n'est que l'expression d'une solidarité active avec notre peuple.

Nous revendiquons notre droit à l'insolence, expression de la plénitude de notre liberté !

Didier Patte

Les Éditions d'Héligoland

Une association au service de la communication des associations...

- Composition de maquette PAO
- Impression éco ou quadri
- Façonnage tous plis
- Assemblage, agrafage, pliage
- Gestion de routage
- Tracts, affiches, dépliants
- Magazines, journaux
- Livres, fascicules, dossiers
- Sites internet



Boîte Postale n° 2.
27 290 Pont-Authou
Normandie

Téléphone : 06 80 06 93 89

Fax/Modem : 02 32 42 16 12

E. mail : Editions.Heligoland@wanadoo.fr

URL : www.editions-heligoland.com

Association Loi 1901 à but non lucratif
Déclaration au Journal Officiel 19-09-98
N° 38 - 130^{ème} année
N° SIRET : 421.115.866.00012
APE : 221.A - CS : 92.20

DÉBATS, POLÉMIQUES & CONTROVERSES

20/20 à Jean-Pierre Godefroy, Sénateur PS de la Manche

Le document ci-après est remis en lumière par notre ami Bernard Macé, auteur des trois suppléments aux numéros 267, 268 et 269 de L'Unité Normande, où nous avons essayé d'expliquer le mécanisme de la nouvelle loi électorale et, surtout, ses conséquences, avec des stimulations dont les conditions sont fournies par les résultats des derniers scrutins. Nous invitons bien entendu nos militants à garder ces dossiers. C'est la base d'une véritable formation politique, voire politologique. Bernard Macé, en attirant ici l'attention sur le débat parlementaire de mars dernier, montre ce qu'a été l'attitude du Sénateur Godefroy, seul parlementaire d'opposition en "Basse"-Normandie, son argumentation. Puis le retentissement de cette prise de position dans l'enceinte du Palais du Luxembourg. On constatera qu'il est difficile d'aborder certains problèmes et que les artifices de procédures biaisent les meilleures causes. In fine, le Mouvement Normand remercie le Sénateur Godefroy d'avoir pris cette courageuse position et regrette que le Parti Socialiste l'ait évincé du combat électoral régional.

EXTRAITS DES DÉBATS

• **M. Jean-Pierre Godefroy.** Chacun comprendra que je saisisse l'occasion de ce débat pour vous faire part de ma volonté, partagée par beaucoup, de voir substituer une région Normandie aux deux collectivités régionales actuelles de Haute-Normandie et de Basse-Normandie.

Cet amendement anticipe les conséquences du nouvel article 72-1 de la Constitution, voté par la majorité du Sénat, qui, au terme de l'article 5 de la loi relative à l'organisation décentralisée de la République, prévoit que **"toute autre collectivité territoriale (peut être) créée par la loi, le cas échéant en lieu et place d'une ou de plusieurs collectivités mentionnées au présent alinéa"**.

Il s'agit d'ailleurs d'un article sur lequel les élus locaux ne se sont peut-être pas suffisamment arrêtés. On me dit que cet article visait essentiellement la Corse, peut-être aussi l'Alsace. Pourquoi pas la Normandie ?

Selon des sondages d'opinion récurrents, la réunification de la Normandie est largement plébiscitée — 65 % d'opinions favorables — par les habitants des régions concernées. Néanmoins, une telle décision ne saurait être prise sans l'assentiment formel des populations locales, conformément, s'il est adopté par le Congrès le 17 mars, au nouvel article 72-1 de la Constitution, il prévoit que **"la modification des limites des collectivités territoriales peut donner lieu à la consultation des électeurs dans les conditions prévues par la loi"**.

Le partage de la Normandie en deux régions a longtemps pu être considéré comme une bizarrerie, dont la justification était à rechercher dans les subtils équilibres géographiques qui présidèrent au découpage territorial de 1960. À l'époque, il est vrai, l'enjeu était limité : il ne s'agissait que de mettre en place des circonscriptions d'action régionale.

La création de la région en tant que nouvelle collectivité territoriale en 1972, puis la reconnaissance de ses compétences particulières en matière économique et sociale par la loi de décentralisation du 2 mars 1982, puis l'élection des assemblées régionales en 1986 les rendant collectivités locales de plein exercice, auraient dû logiquement inciter à revoir ce découpage. Mais, comme trop souvent dans l'histoire administrative française, de mauvaises raisons l'emportèrent, qui plaquèrent pour le statu quo : la répugnance à redéfinir l'organisation des services extérieurs de l'État, si laborieusement acquise, la difficulté à remettre en cause certaines situations géopolitiques, la crainte de provoquer une contestation générale du découpage régional...

Les nombreuses protestations contre le partage de la Normandie, issues notamment du mouvement asso-

ciatif, furent assimilées à des manifestations folkloriques, voire passées.

Aujourd'hui, une telle rhétorique a perdu toute crédibilité.

Tout d'abord, les deux régions normandes, qui étaient jusqu'alors unies par plus de dix siècles d'histoire et de culture communes, rencontrent quelques difficultés à affirmer leur identité respective. Il y a une certaine ironie à relever que la Normandie est une des **"marques"**, une des **"appellations"** les plus reconnues et identifiées dans le reste de la France et du monde.

Par ailleurs, selon une enquête de 1999 réalisée par l'observatoire régional du politique, seulement 34 % des habitants de la Basse-Normandie étaient capables de nommer sans erreur la région dans laquelle ils vivent.

Ensuite, la prise en compte de la construction européennes et la constitution d'un espace économique unique nécessitent que nos régions acquièrent une dimension suffisante pour résister à l'attrait exercé par

la concurrence étrangère. Or que pèsent - en termes de moyens et de capacités d'action - la Basse-Normandie et la Haute-Normandie séparées, peuplées respectivement de 1,4 million et 1,8 million de personnes, face à la Basse-Saxe et à ses 8 millions d'habitants, aux grandes régions espagnoles et italiennes, ou encore à l'Écosse ?

La réunification des deux régions normandes constitue un préalable nécessaire à toute politique de reconquête économique. Elle ferait de la Normandie la cinquième région française, avec 5,2 % du territoire et 5,5 % de la population. Elle autoriserait, en supprimant les doublons, une augmentation et une rationalisation des moyens administratifs et financiers. Elle permettrait de tirer le meilleur profit des complémentarités et des solidarités normandes.

J'ajoute que je suis particulièrement heureux, mes chers collègues, de pouvoir présenter et défendre aujourd'hui cet amendement devant un président de la commission des lois bas-normand et un rapporteur haut-normand. S'ils sont capables de travailler si bien ensemble au sein de la commission des lois du Sénat, peut-être pourraient-ils le faire aussi

bien au sein d'une Normandie réunifiée! (Sourires.) (...)

• **M. Patrice Gélard, rapporteur.** En ce qui concerne l'amendement n° 263 de M. Godefroy.

Mon cher collègue, je suis Normand tout comme vous.

• **M. Patrick Davedjian, ministre délégué.** Personne n'est parfait! (Sourires.)

• **M. Patrice Gélard, rapporteur.** Je le suis depuis la nuit des temps, puisque l'un de mes aïeux a été maître

**Palais du Luxembourg,
7 mars 2003**

Lors de l'examen de la nouvelle loi concernant les élections régionales, un seul parlementaire a soulevé la question de la réunification de la Normandie au moyen d'un amendement (n° 263). Il s'agit de Jean-Pierre Godefroy, sénateur (PS) de la Manche.

• Silence radio du président de la commission des lois, René Garrec (UMP), sénateur du Calvados.

• Enterrement de l'amendement par le rapporteur, Patrice Gélard (UMP), sénateur de Seine-Maritime.

Notons que les députés normands n'ont pas eu la possibilité de prendre la moindre initiative sur ce sujet puisque le projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale, sans débat, le Gouvernement ayant utilisé l'arme du 49-3.

"Je suis un Breton émigré, j'ai du mal à tout comprendre!"

René Garrec. JO, débats parlementaires, Sénat. 12 mars 2003

de poste à Yvetot, que d'autres étaient installés dans la Manche, où ils étaient filateurs. Et je pourrais citer ainsi plusieurs de mes ancêtres.

Naturellement, Hauts et Bas-Normands, nous avons beaucoup de points communs, notamment dix siècles d'histoire commune : c'est chez nous, en Normandie, que la démocratie a été inventée, et si on dit que la mère de la démocratie est la Grande-Bretagne, c'est parce que les Normands, un jour, l'ont conquise.

• **M. Patrick Devedjian, ministre délégué.** Et Athènes, non ?

• **M. Patrice Gélard, rapporteur.** Je parle de la démocratie moderne !

Sans entrer dans le détail, qu'il me soit tout de même permis de dire que nous, Normands, avons inventé avant les autres le contrôle de la levée de l'impôt par la population, la séparation des fiefs et de la justice, et autres institutions du même genre. Au demeurant, les coutumes de droit normand ont très largement inspiré le droit français et les rédacteurs du droit civil.

Il est vrai que, depuis la Révolution française, on nous a séparés, alors que le Seine ne nous séparait pas auparavant, et il est vrai aussi que l'on assiste aujourd'hui à la montée en puissance très nette d'un courant en faveur de la création d'une grande région de deux Normandie réunifiées. Chacun sait que ce sera l'un des enjeux non négligeables de la prochaine élection régionale !

À ce stade, je ferai simplement une remarque : nous ne pouvons pas actuellement statuer sur ce texte parce que nous devons préalablement demander l'avis des deux conseils régionaux. Or nous ne l'avons pas fait.

En revanche, je tiens à saluer l'initiative de M. Godefroy, qui met l'accent pour la première fois au Parlement - du moins au Sénat, car des questions avaient été posées sur ce sujet à l'Assemblée nationale - sur le problème de la réunification de nos deux régions, qui sont quasiment sœurs utérines. Et rien n'interdit d'ailleurs que, dès le début de 2004, nos deux conseils régionaux prennent position sur cette question et adressent au Parlement le vœu de leur réunification !

Cela étant, comme c'est prématuré et comme l'avis des conseils régionaux n'a pas été sollicité, je souhaite, mon cher collègue, que, pour cette fois-ci et dans la mesure où ce n'est que partie remise, vous retiriez cet amendement. (...)

• **M. Patrick Devedjian, ministre délégué.** (...) Quant à la Normandie, c'est un beau sujet, mais M. le rapporteur a raison de dire que la réforme de la Constitution va nous donner des outils pour faire évoluer la situa-

tion, si les élus locaux le souhaitent. (...)

• **M. Michel Dreyfus-Schmidt.** On nous dit (...) qu'il faut attendre que la Constitution soit modifiée pour examiner le cas de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie. Je ne vois pas pourquoi ! Il n'est dit nulle part, actuellement, qu'il faut demander l'avis des conseils régionaux ! (...)

• **M. le président.** Monsieur Jean-Pierre Godefroy, l'amendement n° 263 est-il maintenu ?

• **M. Jean-Pierre Godefroy.** Je voudrais dire d'abord à M. Gélard que la réunification de la Normandie n'est, pour ce qui me concerne, ni une question d'opportunité ni un effet de mode.

Depuis mon engagement dans la vie publique, je milite pour elle, par lien familial avec Pierre Godefroy, député-maire de Valognes, pendant plus de vingt-cinq ans, résistant et gaulliste, fondateur du prix Alexis de Tocqueville. C'est pour moi l'occasion de lui rendre hommage au Sénat et de continuer à défendre sa conviction de la réunification de la Normandie.

M. Gélard a présenté le débat d'une manière qui me convient très bien. Dans ces conditions, je retire volontiers mon amendement. (...) S'agissant des élections européennes (...), il y a au moins un point que je trouve positif : pour une fois, la Seine n'a pas servi de frontière pour nous séparer. Les deux Normandie sont dans un même collège électoral.

(Journal officiel, débats parlementaires, Sénat, 8 mars 2003)



La réunification de la Normandie n'est, pour ce qui me concerne, ni une question d'opportunité ni un effet de mode. Depuis mon engagement dans la vie publique, je milite pour elle, par lien familial avec Pierre Godefroy, député-maire de Valognes, pendant plus de vingt-cinq ans, résistant et gaulliste, fondateur du prix Alexis de Tocqueville. C'est pour moi l'occasion de lui rendre hommage au Sénat et de continuer à défendre sa conviction de la réunification de la Normandie.

L'AMENDEMENT N° 263 PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GODEFROY

Remplacer les lignes ci-dessous du tableau n° 7 annexé au code électoral :

Basse-Normandie	47	Calvados	23
		Manche	18
		Orne	22
Haute-Normandie	55	Eure	19
		Seine-Maritime	40

par une ligne ainsi rédigée :

Normandie	102	Calvados	23
		Eure	19
		Manche	18
		Orne	22
		Seine-Maritime	40

Abonnez-vous !

Le dernier n° de Culture Normande vient de paraître !
Retrouvez toute la Normandie dans ses 24 pages

Prénom : _____ Nom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : ____/____/____/____/____ Profession : _____

Merci de retourner ce coupon avec le règlement (16 euros) au siège de l'ODIN : le Gab. Écaquelon. 27 290 Écaquelon



Pourquoi la

C'est une longue et passionnante analyse de notre ami Jean Lévêque que nous vous est livrons ici. Nous avons le plaisir d'être parmi les premiers à la publier. C'est une analyse quasi exhaustive de la question normande...

POUR TROIS RAISONS ESSENTIELLES

- 1- **La Basse comme la Haute-Normandie s'inscrivent dans une logique d'organisation administrative de la France en 22 régions.** Cette logique n'a plus de sens à l'échelle actuelle après l'élargissement à 25 de l'Europe.

La Normandie (30 000 km² et 3,2 millions d'habitants) se trouverait à l'échelle de plusieurs États adhérents (Pays-Bas, Slovaquie, etc.) C'est le nouvel équilibre entre masse de population et proximité à rechercher. Cet équilibre permettra de dégager un projet d'intérêt commun.

- 2- **Les deux Normandie disposent d'un atout majeur commun :** le développement de leur façade maritime, portuaire et touristique, d'une économie nouvelle. L'ambition commune est d'en faire la « **Porte du Nord-Ouest Européen** » et le deuxième pôle français du Transmanche.

• L'État, par la DTA de l'Estuaire de la Seine, étendue de Rouen à Caen, en fait l'un de ses objectifs majeurs d'aménagement du territoire national.

• L'estuaire lui-même s'organise avec l'appui des élus des deux rives et des organisations économiques. C'est « **une formidable plate-forme de développement** »⁽¹⁾ d'intérêt commun. Cela implique un recentrage de la Normandie sur elle-même ; d'être, à nouveau, un espace d'attractivité et de ne plus subir celle des régions voisines, contrairement à la tendance actuelle.

- 3- **Il n'y a pas de région forte sans métropole.**

Aucune des trois principales villes normandes (Caen, Rouen, Le Havre) ne peut l'être seule. Le

réseau « *Normandie Métropole* » permet la vocation d'une métropole tripolaire (1 180 000 hab. dans les trois aires urbaines⁽²⁾), s'associant aux autres villes ou un espace intermédiaire de forte attractivité internationale (la Côte). L'ensemble peut constituer la « **Métropole Parc Normandie** », alliant fonctions métropolitaines (économie, formation, culture) et un mode de vie ouvert, refusant « **massification** », grâce à ses villes intermédiaires et aux nouvelles techniques d'information et de communication. C'est l'une des conclusions majeures de la DTA de l'estuaire de la Seine. Elle concerne toute la Normandie.

La Normandie, c'est plus précisément :

- **Refuser le déclin** relatif actuel, démographique et industriel et la dilution dans un espace technologique, le « Grand Ouest ».
- **Vouloir tirer parti d'atouts exceptionnels** communs, tels la mer et la qualité de vie.
- **Accélérer les dynamiques** observées dans le monde économique et culturel et valoriser tout un

tissu de relations humaines existantes.

C'est à partir de ces bases que peut être conçu et lancé le Projet pour la Normandie, pilote pour l'avenir et fédérateur des énergies.

REFUSER LE DÉCLIN ACTUEL

Ce déclin, relatif, se vérifie à deux niveaux :

- **Un solde migratoire négatif** dans les deux régions au profit de l'Île de France et de la Bretagne, pour les jeunes actifs (25 à 35 ans) et des régions du sud de la France (pour tous les âges).

- **Une désindustrialisation marquée** des deux régions (moins 84 000 emplois de 1975 à 2002 en Haute-Normandie ; évolution de l'emploi salarié industriel en 2002 : Haute-Normandie -1,3 %, Basse-Normandie -1,7 %), compensée trop faiblement par la création d'emplois dans les services et la faiblesse des créations d'entreprises. (+ 1,4 en Haute-Normandie, + 0,8 en Basse-Normandie pour 2002). Le maintien de deux régions ayant des politiques de développement indépendantes ne peut qu'accélérer ce déclin, car deux régions faibles à proximité de régions plus dynamiques subiront leur attractivité encore plus fortement.

Le « laisser faire » actuel masque des évolutions négatives, prévues ou prévisibles dans quatre domaines : démographique, urbain, intellectuel et économique.

• Sur le plan démographique :

	Situation 1999 Millions d'Hab.	Perspectives 2030 Scénario centre	INSEE Progression
Basse-Normandie	1,42	1,45	+ 0,03
Haute-Normandie	1,78	1,87	+ 0,09
Normandie	3,20	3,32	+ 0,12
Ile-de-France	10,95	12,09	+ 1,14
Bretagne	2,91	3,25	+ 0,34
Pays de Loire	3,22	3,58	+ 0,36
Picardie	1,86	1,97	+ 0,11

Les deux Normandie stagnent et toutes les régions voisines s'accroissent (Bretagne : +11,68 %) dans les 25 ans qui viennent.

• Sur le plan urbain (aires urbaines) :

	Population Milliers d'Hab.	Croiss. annuelle en % INSEE
Rouen	518,3	+ 0,29
Le Havre	296,8	n.d
Caen	370,9	+ 0,72
Rennes	521,2	+ 1,31
Nantes	711,1	+ 1,1

Les villes normandes (prises au sens large d'aire urbaine) ont des taux de croissance inférieurs à celles de leurs voisines (dont Rennes) et subissent une déqualifi-

Notes

(1) Philippe Rosay, Président CCI du Havre

(2) Une masse d'un million d'habitants définit actuellement une métropole de niveau européen.

(3) Hors DOM/TOM

(4) Commissariat Général du Plan

(5) INSEE Basse Normandie

(6) INSEE Rouen

(7) cf. INRETS

Normandie ?

cation de leurs fonctions au profit de ces mêmes villes (Transfert de directions régionales).

• Sur le plan de l'enseignement supérieur :

	Étudiants présents en 99	Indice de recrutement jeunes 90/ Étud. 99
Basse-Normandie	39121	89 %
Haute-Normandie	50256	94 %
Normandie	89377	-
Bretagne	101 490	100 %
Pays de Loire	103 825	99 %

- La Basse-Normandie ne représente que 37,6 % du nombre des étudiants en Bretagne. La Normandie, 88,1 %.
- Les échanges inter-normands en nombre d'étudiants demeurant importants (les plus élevés après ceux avec l'Île de France pour la Haute-Normandie).
- L'indice de recrutement de ces jeunes est le plus faible (89 %) du Nord-Ouest pour la Basse-Normandie. Il est le 100 % pour la Bretagne et de 121 % pour l'Île de France. C'est un critère d'attractivité.

• Sur le plan économique

la création d'entreprise (Création en 2001 - INSEE)

	En nombre	Poids de la région en %	Taux de création en %
Basse-Normandie	4 689	1,7	9,9
Haute-Normandie	5 071	1,9	9,9
Normandie	9 760	3,6	9,9
Bretagne	10363	3,9	10,3
Pays de Loire	11283	4,2	10,6
Île-de-France	62529	23,3	11
Picardie	4 858	1,8	9,6
Ensemble Métropole	256 804	95,6 ⁽⁹⁾	11

- **Les créations en Normandie** (Taux 3,6 %) **sont très inférieures** à son poids démographique (5,4 %).
- **L'ensemble normand est inférieur** à celui de la Bretagne (9 760 créations contre 10 363).
- **Les deux Normandie ont le même comportement** avec un taux de création faible (9,9 %) contre 11 % au niveau national.

C'est le critère de confiance.

LE CHOIX DU « GRAND OUEST », UN ACCÉLÉRATEUR DE DÉCLIN

Ce choix conduit à :

- **Confondre** masse économique (PIB) et cohésion sociale (sentiment d'appartenance).
- **Accélérer** l'émigration des jeunes (étu-

dians ou actifs) déjà constatée, vers la Bretagne et les Pays de Loire pour la Basse-Normandie. Or la population jeune fait l'économie de demain.

- **À se placer** à la périphérie d'un ensemble entraîné par une aire métropolitaine centrée sur Rennes, Nantes et en forte croissance, illustration : le projet d'aéroport de N.D. de Lande entre Nantes et Rennes.
- **Accepter** la perte des emplois dits « métropolitains » et de faire de Caen le relais de Rennes, à l'instar de Brest, ou de Nantes à l'instar d'Angers, qui polarisent des directions interrégionales du « Grand Ouest ».
- **Subir** l'engrenage d'arbitrage au niveau national en faveur de la Bretagne ou des Pays de Loire, ceci s'accroissant à terme. En 2030, la Basse-Normandie représentera 17,20 % de l'ensemble « Grand Ouest ». Son poids est appelé à y décroître et donc son pouvoir de négociation. La Basse-Normandie fait l'appoint.

La politique de coopération, avec la Bretagne ou le « Grand Ouest » a, pour l'essentiel, donné lieu jusqu'à maintenant à des décisions négatives pour la Basse-Normandie ou la Haute-Normandie, illustrations :

- **Aménagement** de la Baie du Mont Saint-Michel, sur un coût global de 134 millions d'euros, la Basse-Normandie contribue pour 24 % (32,16 millions) et la Bretagne pour 6,6 % (8,84 millions) des financements régionaux.
- **L'aménagement** routier final à deux fois deux voies de la RN 176 (Itinéraire Paris-Brest par Alençon) reste bloqué à l'Ouest de Pontorson (pour drainer le trafic vers Rennes).
- **Une plate-forme** multimodale à Rennes Châteaubourg, à vocation agroalimentaire sur 240 ha vient concurrencer celle de Caen. « **Il n'y a pas de place pour plusieurs équipements de ce type** » (selon la CCI de Rennes).
- **Délocalisation** des emplois liés à la Marine Nationale de Cherbourg, à Brest et Lorient où celle envisagée, des chantiers Allais de Dieppe à Saint-Malo.

TIRER PARTI DE NOS ATOUTS

Le paradoxe normand actuel : un espace en déclin relatif associé à des atouts exceptionnels et enviés à l'extérieur.

Les atouts de la Normandie relèvent de quatre domaines principaux qui sont autant de potentiels :

- Le potentiel maritime et portuaire.
- Des produits de qualité, agricoles en particulier.
- Une grande attractivité résidentielle.
- Un potentiel intellectuel et culturel à développer.

• Le potentiel maritime et portuaire : le nouveau en marche

Dès maintenant, l'ensemble des ports normands (de Dieppe à Cherbourg) est le plus important de France en valeur (et le deuxième en tonnage) 96 millions de tonnes en l'an 2000.

Avec « **Port 2000** » au Havre et le projet fastship à Cherbourg, ces ports sont appelés à être la « **porte Nord-Ouest de l'Europe** » couplée au deuxième ensemble « **Transmanche** », avec six ports « Transmanche » principaux : Cherbourg, Caen, Ouistreham, Le Havre, Dieppe et Rouen-Radicatel pour le fret. C'est la meilleure carte portuaire de la France. Rappelons que pour le seul développement du trafic conteneurs au Havre, un potentiel de 2500 emplois est prévu. Ce nouveau portuaire et maritime est à associer avec l'intégration d'un nouveau urbain axé sur la mer : Caen la Mer et l'opération Presqu'île ; Le Havre opération Vauban ; Rouen opération Quartier Ouest ; Cherbourg opération Amont Quentin et le développement du tourisme (par ex-filière nautique à Caen). Ports et villes sont mis en cohérence de manière simultanée.

• La Normandie, pays de la qualité

Ne s'étant pas engagée à outrance dans le productivisme agricole des autres régions de l'Ouest, la Normandie développe une politique de produits de qualité : Opération Gourmandise ; labels de produits laitiers et cidriers, à associer à l'économie équine (1^{re} région d'élevage de France grâce à l'Orne et la Manche) symbole de qualité et de compétition (Côte Fleurie, Pays de Bray, etc.).

Contrairement, aux autres atouts, on part d'une image positive, déjà reconnue, y compris à l'international. C'est aux producteurs de répondre à cette demande potentielle favorable.

• Une grande attractivité résidentielle : atout majeur et nouveau

Cette attractivité est basée sur le couple « mer-prairie » avec la valorisation d'un capital « paysages » exceptionnel (mais fragile), en pleine mutation :

- **Mutations géographiques** : le champ d'attractivité s'élargit à l'Europe proche

La Normandie, c'est plus précisément :

- Refuser le déclin relatif actuel, démographique et industriel et la dilution dans un espace technocratique, le « Grand Ouest ».
- Vouloir tirer parti d'atouts exceptionnels communs, tels la mer et la qualité de vie.
- Accélérer les dynamiques observées dans le monde économique et culturel et valoriser tout un tissu de relations humaines existantes.

(Angleterre, Belgique, Pays-Bas) grâce aux nouveaux moyens de communication (transmanche, autoroutes A28, A29 et A84). Toute la Normandie est concernée.

• **Mutations des modes de vie** avec le développement simultané des « courts séjours » et des implantations quasi permanentes permises par les nouvelles techniques de communication. Le facteur limitant actuel réside dans des relations ferroviaires dépassées.

Cette attractivité doit permettre un développement original des fonctions métropolitaines, sources d'emplois très qualifiés, attirés par l'extérieur actuellement. Une métropole « à la normande » repose à la fois sur des pôles urbains forts et à renforcer (Caen, Rouen et Le Havre) et sur le développement des villes intermédiaires, des bourgs et de l'espace rural. C'est l'idée de la « Métropole Parc » normande. Cela passe par des actions innovatrices pour l'aménagement urbain et celui de l'espace rural. Beaucoup d'initiatives sont engagées sur le terrain... Proximité et attractivité de l'Île de France peuvent bénéficier à la Normandie sur un point particulier, source d'emplois nombreux, avec l'accueil organisé et maîtrisé de populations âgées franciliennes. Les prévisions font état du départ de 1 million d'habitants d'ici 2010, âgés pour l'essentiel (en contrepartie de jeunes actifs formés (4) « montant » à Paris!). Les prévisions d'emplois les plus importants (600 000 emplois) concernent les services à la personne. La Normandie a vocation naturelle à accueillir 10 % de ce double potentiel, (soit 100 000 personnes et 60 000 emplois)...

Le développement du secteur du bâtiment est lié positivement à cette vocation résidentielle, donc des emplois mais aussi des formations.

• Un potentiel intellectuel et culturel à développer

Le potentiel intellectuel repose sur les dynamismes des enseignements supérieurs, universitaires tout particulièrement, plus que sur leur masse. En volume, les académies de Caen et de Rouen font ensemble jeu égal avec celle de Nantes (57 000 étudiants en 2000/01) mais ont moins de 10 000 étudiants par rapport à celle de Rennes.

Les taux bretons et normands sont respectivement de 2,32 et 1,78 étudiant pour 100 habitants, à mettre en relation avec leur taux de création d'entreprise (10,3 et 9,9).

La création, sur des bases juridiques solides du **Pôle Universitaire Normand**, rassemblant sept établissements d'enseignement supérieur organise les nécessaires coopérations.

Celle du Polytechnicum de Normandie, spécialisée dans la gestion, ouvre une seconde voie, elle aussi adaptée à la nécessité de coopérer pour s'imposer.

En matière médicale, l'existence du « G4 », associant les CHU de Caen, Rouen, Amiens et Lille, est conçu pour répondre aux besoins des 10 millions d'habitants de l'Arc Manche, afin d'atteindre un potentiel de recherche d'envergure internationale dans des domaines bien ciblés (cancérologie, cardio-vasculaire...).

Il n'y a plus d'attractivité économique **sans attractivité culturelle**. Leurs développements sont liés. Les potentiels sont très importants, avec des bases solides en peinture (Musées des Beaux Arts et Écoles) de créations artistiques (Théâtre, Danse, Musique). Sur le terrain, il y a un foisonnement d'initiatives, avec, parfois, des osmoses réussies avec l'extérieur ou la présence d'artistes consacrés. La menace est dans la dispersion et dans une image trop floue. La promotion d'expositions et de manifestations à rayonnement national et européen est à engager, en prenant appui sur un patrimoine monumental (abbayes, châteaux...) reconnu dont le Mont Saint-Michel est le symbole éminent.

La création d'une région **importante** (au 5e rang national) mais ayant **sa forte cohérence interne**,

basée sur la valorisation de ses principaux atouts permettrait d'organiser une négociation permanente pour la promotion de dossiers d'intérêt commun, tant à Paris qu'à Bruxelles.

Parmi ceux-ci, trois s'imposent :

- La création de grands investissements « d'entraînement » dans les domaines de la recherche et des services pour compenser les fortes désindustrialisations et la faiblesse relative du secteur tertiaire. La politique de reclassement, si elle est nécessaire, n'est pas à l'échelle des enjeux d'avenir.
- Une liaison ferroviaire rapide et sans rupture de charge entre la Normandie, Paris et Roissy pour assurer le désenclavement global de la Normandie vis-à-vis de l'Europe et de l'international. Il faut lui redonner l'avantage de sa proximité.
- La valorisation d'un potentiel énergétique, nucléaire et pétrolier, pour ne pas être seulement un fournisseur d'énergie pour l'Île de France et l'Ouest. A la production doit s'ajouter la recherche et les services qui y sont liés et les investissements lourds qui en garantissent la pérennité. C'est engagé ou à l'étude.

Les instruments de cette volonté de valorisation des atouts existent. Il leur manque une « tête » pour dégager une politique d'intérêt commun. Citons parmi les principaux :

- **Pour la métropole normande** : « *Normandie Métropole* » d'initiative décentralisée et la DTA de l'Estuaire d'initiative étatique.
- **Pour l'économie**, la « *coopération et synergie tri-consulaire* », entre les trois CCI de Caen, Rouen et Le Havre, appelée à s'élargir, et de très nombreuses initiatives privées.
- **Pour l'enseignement supérieur**, le Pôle Universitaire Normand (PUN).
- **Pour l'aménagement foncier**, l'Établissement Public de la Basse Seine (EPBS), s'élargissent bientôt à l'Orne et à la Manche.

À l'inverse, maintenir la division avec son corollaire de politiques différentes, ou pire indifférentes, risque de casser une dynamique largement engagée au profit des régions périphériques à la Normandie.

ACCÉLÉRER UNE DYNAMIQUE NORMANDE

Contrairement à l'idée courante, les échanges et les contacts entre les deux Normandie sont plus importants qu'avec n'importe quelle autre région, à l'exception de l'Île de France.

Séparer institutionnellement ces deux régions et leur offrir des perspectives différentes, sinon opposées, conduit à ignorer l'importance des flux existants, compter pour négligeable un nombre très important d'organisation inter-normandes, casser une dynamique à base économique et neutraliser les potentiels offerts par des atouts très importants.

1- Des flux importants et équilibrés caractérisent encore les relations entre la Basse et la Haute-Normandie.

Il ne s'agit pas ici d'en faire le recensement mais de s'en tenir à l'essentiel.

Sur le plan humain, on constate que les mouvements migratoires inter-normands (selon le recensement de 1999) sont encore plus élevés qu'avec les autres régions, mieux il n'y a qu'entre elles qu'ils sont relativement équilibrés. Les mouvements migratoires des actifs et de leur famille entre les aires urbaines nor-



DÉBATS, POLÉMIQUES & CONTROVERSES

Impostures écologiques du développement durable

Le développement durable est la nouvelle doctrine à la mode. Très "tendance". Il s'agit en fait de tout concilier en matière environnementale, surtout le non conciliable, autrement dit de faire admettre, au nom du "progrès" et de la nécessaire "évolution" naturelle du monde en harmonie avec le développement de la population, tout ce qui est susceptible de gêner les activités humaines quelles qu'en soient les conséquences sur l'environnement : l'anti-écologie érigée en dogme en quelque sorte.

C'est ainsi qu'on voit aux USA le Président Bush Junior essayer de faire ouvrir les parcs nationaux aux concessions pétrolières ou refuser le protocole de Kyoto visant à restreindre les émanations gazeuses à effet de serre...

En France, on en profite pour préserver les droits des pollueurs au préjudice de la population laborieuse qui en fait les frais sur son environnement, sa santé... et son porte-monnaie.

C'est ainsi que, si 8 % seulement du trafic marchandises passe par le train, alors que nous avons l'un des réseaux ferrés les plus denses et les mieux entretenus du monde, tout est fait pour sauvegarder les privilèges exorbitants du transport routier.

Même chose pour les agriculteurs.

BEN VOYONS...

Lors de la dernière révision à la hausse des taxes sur les produits pétroliers ayant pour but de favoriser un tout petit peu moins le diesel - toujours très polluant quoi qu'on en dise - au profit de l'essence, les plus gros pollueurs atmosphériques que sont les poids lourds et les tracteurs se sont trouvés miraculeusement exemptés. La population paiera pour eux quand elle transportera sa petite famille pour le week-end ou les vacances.

De même aujourd'hui, alors que 25 % des accidents routiers corporels impliquent des poids lourds, on apprend que les nouveaux radars fixes automatiques ne les concernent pas!

TOUS DANS LE MÊME SAC...

La dernière fantaisie à la mode est la lutte contre les morceaux de films plastiques qui, effectivement, volent partout, s'accrochent dans les rares haies qui subsistent encore - rescapées des remembrements - flottent entre deux eaux dans les rivières et les mers, produisent par ingestion le blocage respiratoire ou digestif de nombreux ruminants dans les prés, sans parler des mammifères sauvages, des poissons de rivières et des créatures marines, qui en meurent par milliers.

C'est que pour dégrader le plastique... il faut des dizaines de milliers d'années! Pas biodé-

gradable du tout le polyéthylène!

Haro donc, ce qui procède d'un bon sentiment, sur... les sacs en plastiques des supermarchés! Les centres Leclerc, toujours à l'affût d'une exploitation médiatique, sont en pointe dans ce nouveau combat en proposant de consigner et de réutiliser les sacs.

Une fois de plus, c'est le vulgus pecum qui est mis à contribution et accablé de tracasseries : s'il y a du plastique qui traîne, c'est de la faute des ménagères! Toutes coupables! Personne ne souligne que, la plus grande partie de ces sacs de grandes surfaces, finit reconverti en sacs poubelles et de ce fait est collectée et traitée par enfouissement ou incinérations...

Car la réalité du film de polyéthylène éparpillé dans la nature, si elle n'est pas discutable, est surtout due à un autre facteur : la pratique agricole de la culture sur films plastiques pour limiter l'évaporation d'eau et la pousse des adventices!

Mais de cela, personne ne parle bien sûr : la plus grande part de ces films recouvre de gigantesques surfaces emblavées en maïs pour les besoins de la production fourragère des élevages intensifs. Mais comme pour la pollution de l'eau, les agriculteurs, premiers pollueurs de France, d'Europe et sans doute du monde, sont sacrés!

Les films agricoles sont systématiquement déclarés photodégradables, c'est bien connu! C'est du moins ce que racontent leurs inventeurs ; on a incorporé des chaînes amyliées au polyéthylène. Ces chaînes polymérisées sont censées se rompre sous l'action des rayons lumineux.

C'est là que l'affaire devient ubuesque : qui dit photosensibilité, dit lumière, c'est l'évidence! Mais si l'on regarde bien le cycle de ces cultures qui envahissent tous nos paysages, la germination intervient très peu de temps après la pose synchrone des films et des semences. Il s'ensuit qu'au bout de trois semaines, les plantules font suffisamment d'ombre au sol pour mettre les films à l'abri de leur supposée destruction solaire!

Ces cultures sont moissonnées entre la fin septembre et la fin octobre. Les films encore intacts se retrouvent alors bien à nu et exposés aux rayons solaires dont la force est bien plus faible en cette saison, (automne), et l'exposition

journalière très raccourcie... Ces films n'ont donc pas la possibilité d'être biodégradés par la lumière!

Bien sûr, ces films devraient être retirés par les paysans lors des labours suivants... Mais en fait, dans la pratique, ce que tout un chacun peut constater, ils sont griffés avec les engins agricoles, puis enfouis lors des labours... qui retournent alors à l'air libre les morceaux dilacérés des cultures des années précédentes enfouis depuis deux, cinq, voire dix ans... Ceux-ci volent alors partout, envahissent les prés (au péril des animaux qui y paissent et les ingèrent), et se retrouvent dans la nature. Quant aux très rares agriculteurs un peu scrupuleux qui les ramassent, ils les brûlent au coin du champs (sans cheminées à filtres) pour s'en débarrasser. Bravo aux émissions de gaz carbonique, d'oxydes d'azote et autres gaz à effet de serre : rien n'est pire que ces plastiques!

Mais ce sont les ménages qui sont montrés du doigt!

LES CHIFFRES PARLENT, EUX...

Pourtant, faisons un rapide calcul : nous avons, en France, 3 millions d'hectares emblavés en maïs, dont la moitié en maïs fourrager, souvent le seul concerné par ces films (surtout dans le grand Ouest, globalement le moins exposé à l'ensoleillement). Si l'on admet que la moitié seulement est réalisée sur film plastique, mais qu'on y ajoute les cultures maraîchères, florales, etc... **On peut, sans se tromper, avancer le chiffre colossal de plus d'un million d'hectares au minimum de films plastiques agricoles tendus chaque année!**

La consommation des ménages avance le chiffre de quinze milliards de sacs "plastique" type supermarché, chiffre énorme qu'il faut cependant relativiser : un sac standard (soufflet compris) mesure en centimètres, hors poignées environ 40x40, en deux feuillets soit une surface de 0,32 m². Faites les calculs : en gros, on parle de 5 milliards de mètres carrés sur lesquels plus de la moitié repartent collectés dans les ordures... Faites les conversions et le rapport : il y a au bas mot quatre fois plus de plastiques qui volent d'origine agricole!

Mais ce sont les particuliers, en grande majorité urbanisés, soigneux - chez eux au moins - et, en général, assez respectueux de l'environnement que l'on va pointer du doigt et culpabiliser dans leur vie quotidienne.

Décidément les contribuables, ces **consommateurs**, taillables et corvéables à merci, méritent bien leur nom!

Pourquoi il faut consommer

En dépit du fait que le lait cru ait été la mère-nourricière de l'humanité, le public connaît bien peu de chose sur l'intérêt du lait cru dans l'alimentation contemporaine. Controversée semble un adjectif bien faible, quand il s'agit de qualifier la rhétorique véhémement de ceux qui le fustigent en raison de leur ignorance et de leur peur des microbes. Cette phobie des microbes qui pourraient se trouver dans du lait cru n'a aucun fondement, ni empirique, ni scientifique. On n'a réalisé aucun test clinique sur les gens qui boivent du lait cru, contenant les bactéries dont on a la trouille, afin de prouver ou de réfuter la théorie selon laquelle les bactéries apportées par le lait cru peuvent engendrer des effets dommageables à la santé de ceux qui en boivent. La croisade contre le lait cru a été mortelle pour l'évidence empirique qui devrait s'imposer à tous, à savoir que le lait cru et les produits laitiers fabriqués à partir de lait cru sont probablement les aliments les sains et les plus nutritifs que l'on puisse consommer.

QU'EST-CE QUE LA PASTEURISATION ?

La pasteurisation consiste à chauffer du lait à 150° Fahrenheit pendant au moins 15 secondes. Elle est devenue très en vogue, parce que les fermiers n'avaient pas, à l'époque, les technologies nécessaires à la production, à l'emballage et à la livraison de leur lait cru. La seule justification que l'on puisse apporter à la pasteurisation est qu'elle permet d'allonger la durée de vie du lait sur les étagères des magasins et dans les réfrigérateurs des consommateurs. Jusque là, l'image du lait était que c'était un aliment sain. Avec la pasteurisation, le lait devint une denrée comme une autre, un enjeu économique. Non seulement la pasteurisation détruit-elle la plus grande partie des vitamines, des enzymes et de certains facteurs nécessaires à la santé, mais elle aboutit à provoquer dans le lait des modifications de certains constituants, tels que la formation de lipides oxydés transitoires et de protéines toxiques. La pasteurisation diminue la quantité d'anticorps biologiques et d'enzymes présents dans le lait, qui sont nécessaires à une bonne digestion et à une bonne assimilation de ses constituants, et dont certains ont une action préventive efficace contre toute une gamme de maladies, y compris le cancer.

On a mis l'accent sur les bactéries. Ce qui était justifié à l'époque où le lait était bien souvent récolté dans des conditions hygiéniques déplorables et pouvait provenir d'animaux porteurs de microbes pathogènes transmissibles à l'homme. La chaîne du froid n'existait pas et il est normal que la pasteurisation du lait ait été accueillie avec enthousiasme aussi par les producteurs qui pouvaient vendre ainsi tout leur lait en l'état, sans avoir besoin de l'écruer ou le transformer en fromages, ou même de le donner aux cochons quand ils avaient des excédents de production. Il est aussi notoire que le lait cru, même de qualité hygiénique convenable et sans bactéries pathogènes n'était pas distribué dans les meilleures

conditions hygiéniques aux nourrissons avec des tétines ou dans des biberons qui étaient de véritables nids à microbes dangereux.

Mais ce qu'on n'a pas dit non plus, c'est que le lait cru contient des enzymes et des bactéries lactiques qui empêchent le développement des microbes pathogènes, que ces mêmes microbes fustigés peuvent contaminer le lait pasteurisé, et qu'alors ils se multiplient plus rapidement et deviennent plus dangereux, du fait des modifications engendrées par la pasteurisation. On ne s'est pas rendu compte que le lait pasteurisé est un lait mort, qu'il n'est pas le meilleur aliment pour la santé, même si les bactéries pathogènes en ont été éliminées.

UNE OPÉRATION LOURDE DE CONSÉQUENCES

Le chauffage à plus de 70 °C du lait, même pendant un temps très court, provoque des modifications de la structure des protéines (caséine, enzymes contenus dans le lait comme la lactase et la lipase), qui diminuent la valeur biologique des protéines du lait, favorisent l'oxydation des acides gras qu'il contient, abaissent sa teneur en vitamines. La pasteurisation détruit plus de 50 % de la vitamine C du lait cru, jusqu'à 80 % des vitamines hydrosolubles et certains facteurs (facteur de Wulzen).

Certains éléments contenus dans le lait sont thermolabiles. Bien que leur destruction ne conduise pas à la mort, leur carence empêche le développement normal des enfants. Cela peut se traduire par un développement anormal du squelette ou la diminution de sa solidité. Un retard de développement de l'ostéogénèse se constate plus fréquemment chez les enfants qui sont alimentés avec du lait traité par la chaleur. Elle altère l'utilisation de certains minéraux, comme le calcium, le phosphore et le magnésium, et l'assimilation de certains oligo-éléments. Elle entraîne le surmenage de certains organes chargés de sécréter les enzymes nécessaires à la digestion des composants du lait, comme le pancréas par exemple, du fait de la destruction de la lipase du lait pour la digestion des matières grasses, ou de la lactase nécessaire à la digestion du lactose. C'est la cause des difficultés rencontrées par certaines personnes à digérer du lait et identifiées, à tort, comme des allergies au lait. Quant à l'homogénéisation destinée à empêcher la remontée des globules gras du lait à la surface du liquide, elle favorise l'oxydation des matières grasses du lait et du cholestérol qu'il contient, ce qui pourrait ne pas être sans conséquences sur le développement des troubles cardio-vasculaires et de certaines maladies dégénératives. Ces phénomènes sont particulièrement courants chez les personnes âgées et celles qui présentent une intolérance au lait.

Enfin il faut savoir que le meilleur lait cru pour la santé est celui qui provient de vaches en liberté au pâturage. Elles paissent des prairies naturelles, où croissent des dizaines, peut-être plus

de cent espèces végétales, comme c'est le cas en alpage par exemple, et on peut faire confiance à l'instinct de ces animaux pour faire le bon choix de ce qu'ils préfèrent ingérer. Depuis les années 1940, les "qualités" du lait ont fait l'objet d'études extensives. Ces études ont montré que si on ne le chauffe pas, le lait est un aliment vivant, riche en colloïdes minéraux et en enzymes nécessaires à la digestion et à l'utilisation des sucres, des graisses et des minéraux qu'il contient. Par exemple, la phosphatase contenue dans le lait est indispensable à l'absorption du calcium contenu dans le lait.

La graisse contenue dans le beurre possède un facteur thermolabile (détruit par la chaleur), du type de la cortisone, qui empêche les affections articulaires. Le lait cru contient des bactéries lactiques qui sont favorables, tout comme l'acide lactique, à l'implantation d'une flore lactique dans notre tube digestif. La pasteurisation détruit tous ces avantages.

POURQUOI DÉTRUIRE UN MÉDICAMENT ?

Le lait cru a été utilisé comme agent thérapeutique, dans les médecines populaires. On l'a utilisé, avant la découverte de l'insuline, pour lutter contre le diabète, aussi bien que contre l'eczéma, les allergies, et l'arthrite, toutes raisons que l'on peut fort bien expliquer quand nous considérons ce qui se trouve dans le lait cru, comme les analogues de la cortisone par exemple.

D'un autre côté, nous portons atteinte aux qualités du lait cru en distribuant aux vaches laitières des concentrés riches en protéines à base de soja et autres denrées alimentaires non appropriées. Car il est vraiment exceptionnel de rencontrer quelqu'un qui soit allergique au lait d'une vache au pâturage.

Sans doute, les expériences du Docteur Francis Pottenger dans les années 1940 peuvent-elles apporter un peu de lumière dans cette controverse entre ceux qui prônent la consommation du lait et ceux qui prétendent que le lait de vache devrait être réservé à l'alimentation des petits veaux. Le principal argument avancé est qu'aucune espèce animale ne boit de lait après le sevrage, et que nous ne devrions pas le faire non plus, plus particulièrement parce que c'est du lait d'autres espèces. Nombre d'adultes ont des difficultés à digérer le lait et les allergies aux produits à base de lait pasteurisé sont monnaie courante. Alors cela donne créance aux arguments développés contre la consommation du lait. Il faut ajouter que de telles réactions sont la conséquence de la pasteurisation elle-même et aussi celle de la mauvaise qualité du lait et des produits laitiers obtenus aujourd'hui dans certaines exploitations dites "industrielles", où des centaines de vaches en stabulation permanente et nourries avec des mélanges de sous-produits industriels produisent un lait qui satisfait aux spécifications hygiéniques, mais sur les qualités duquel on peut s'interroger

ner du lait cru...

au point de vue de la nutrition et de la santé. Bien que des susceptibilités génétiques individuelles puissent jouer un rôle, la réaction de l'organisme contre le lait dépend largement de la qualité et de l'état du lait en cause. Et il faut dépasser l'intérêt du lait dans les apports du calcium nécessaire à nos organismes pour la prévention de l'ostéomalacie chez les femmes en mal de ménopause!

Dans les années 1940, un grand clinicien américain, le Docteur Pottinger, a nourri un groupe de chats avec un régime contenant du lait cru, de la viande crue et de l'huile de foie de morue. Trois autres groupes de chats recevaient à la place du lait cru, soit du lait pasteurisé, soit du lait concentré sucré, soit de la poudre de lait. Les résultats de l'essai furent étonnants et probants. Ceux qui étaient au lait cru se portèrent à merveille et vécutrent longtemps, en bonne santé, actifs et sans aucun symptôme de maladies dégénératives pendant 4 générations. Ceux au lait pasteurisé contractèrent des affections aiguës (vomissements, diarrhées) et succombèrent à cause de toutes les sortes de maladies dégénératives qui sont le lot de nos contemporains, bien qu'ils aient reçu viande crue et huile de foie de morue. À la troisième génération, la majorité des chats étaient stériles et présentaient des troubles du comportement "anti-sociaux". En fait comme les Américains et les "sauvageons" d'aujourd'hui.

Les essais de Pottinger sur les chats donnent une grande leçon, simple mais profonde pour tous ceux qui sont atteints des nouvelles "maladies de la civilisation". Les aliments préparés, ces aliments "morts" pour ainsi dire, ne sont pas capables de maintenir la vie convenablement, ni de donner une société qui marche bien et où l'on soit heureux. Il faut que nous revenions à la consommation d'aliments frais, complets, non transformés, y compris du lait cru produit par des vaches au pâturage.

Les conditions dans lesquelles peuvent se faire à notre époque la production laitière, la traite, le conditionnement et la commercialisation du lait cru rendent la pasteurisation absolument inutile aujourd'hui.

CHANGER LES MENTALITÉS

Bien sûr, il est possible de vivre en bonne santé sans manger de produits laitiers. La domestication des animaux produisant du lait s'est faite il y a 8000 à 10000 ans au Moyen Orient, aux temps où l'invention de l'agriculture a permis la sédentarisation de certaines populations qui disposaient d'excédents alimentaires avec lesquels ils ont pu apprivoiser, puis domestiquer des animaux qui cohabitaient avec eux sur les mêmes terres. Certaines modifications génétiques dans certaines populations en Europe, au Moyen Orient et certaines régions d'Afrique leur ont permis de digérer du lait à l'âge adulte. Le lait des animaux domestiqués commença alors à devenir un élément très important de l'alimentation humaine. Avec la domestication et la sédentarisation, de moins en moins d'animaux sauvages étaient disponibles.

Comme les populations se déplaçaient moins, la chasse perdait de l'importance et les gens se mirent à consommer plus de graines et de légumes. Dans certaines peuplades, le lait remplaça les os des animaux comme source principale du calcium et de certains autres minéraux.

Les adaptations lors de l'évolution des espèces sont toujours dues à une cause particulière: c'est le moteur de l'évolution. Les humains préhistoriques qui ont possédé la capacité de digérer le lait à l'état adulte possédaient un avantage de survie par rapport à ceux qui ne l'avaient pas: Dit de façon plus simple, nombre d'êtres humains acquièrent la capacité de digérer facilement le lait cru, parce que le lait cru provenant d'animaux en bonne santé nourris à l'herbe leur donnait un avantage pour l'avenir. Cela les rendait plus vigoureux et plus aptes à se reproduire. Un tel lait reste un aliment merveilleux, qui nous amène des nutriments liposolubles, du calcium et d'autres minéraux présents en trop faible quantité dans nos régimes contemporains.

Pour conclure, laissons la parole à Tom Cowan, médecin britannique fervent défenseur du lait cru produit au pâturage: "**Revenant en arrière dans l'ère des aliments préparés industriellement, ce qui dans notre pays se situe au cours des années 1930, le lait était alors considéré comme un aliment très important, en particulier pour les jeunes. Non seulement des segments entiers de notre économie étaient bâtis sur la production de lait, autant que je me souviens, mais chaque foyer avait son propre endroit de réception pour le lait frais livré chaque jour à domicile. Il n'y avait aucun doute que le lait ne soit pas bon pour chacun d'entre nous et que la fourniture d'un lait sain en quantité ne soit pas vital pour la santé et le bien-être de toute la nation. Il fut un temps, et là je fais référence à ce qui se passait au début du siècle dernier, où la plupart des affections dont nous souffrons à l'heure actuelle étaient rares. À titre d'exemple, les médecins de famille passaient toute leur carrière professionnelle sans jamais voir un malade présentant une quelconque de ces maladies, que ce soit une affection cardiovasculaire, un cancer du sein ou de la prostate, alors que nos praticiens contemporains ne peuvent guère passer un mois sans être en présence d'un malade atteint de l'une ou l'autre de ces maladies. Bien plus encore, ainsi que l'ont découvert des scientifiques tels que Weston Price, il y avait des endroits un peu partout sur notre planète où des populations entières jouissaient d'une santé exemplaire et vivaient très vieux sans souffrir de ces maladies, alors que les produits laitiers étaient les aliments de base de leur régime alimentaire, preuve s'il en était besoin de ce que le lait et les produits qui en sont dérivés sont parmi les aliments les plus sains que l'homme ait jamais découverts.**"

Maurice Legoy

LE RÊVE PARMALAT NORMAND EST PASSÉ

Titre parfaitement choisi par *Ouest-France*. Le scandale Parmalat éclabousse la Normandie laitière. Le géant laitier italien a souvent joué un rôle de Raminagrobis entre les entreprises locales et autres coopérations qui, tels la belette et le petit lapin de la fable, se sont fait croquer par « l'arbitre » Parmalat... qui pouvait proposer des prix plus attractifs aux producteurs, on sait maintenant pourquoi...

Nombre de responsables d'entreprises laitières sont bien embarrassées aujourd'hui. Quant aux producteurs, ils peuvent être inquiets.

Le lait a tourné: cela sent mauvais!

ROSELYNE BACHELOT : LE BOULET !

Encore pire que Voynet. Il fallait le faire: c'est fait. Patronne d'un ministère dont le budget est en recul, Mme Bachelot-Narquin est pour le nucléaire, ("l'industrie la moins polluante"), pour plus de chasse, mais elle est contre le principe pollueur-payeur, liquidatrice de la loi sur l'eau et auteur du coup d'arrêt aux énergies renouvelables. Elle déclare: "**L'industrie est polluante par nature, et sans industrie, pas d'économie. Il faut donc accepter la pollution, c'est-à-dire la respecter en tant que symbole de l'activité économique...**". Le 12 août dernier, le ministère de l'Écologie est une étuve. On a coupé l'air conditionné pour montrer l'exemple. La "**clim**" constitue en effet "une dépense d'électricité qui n'est pas souhaitée en ces temps de surchauffe des centrales", a expliqué Roselyne Bachelot, devant des journalistes en nage. Aurait-elle fait école dans les hospices?



SCANDALE CHEZ LES "VERTS"

Dans le numéro 543 de la revue *L'Arche*, en mai dernier, on apprend que c'est la zizanie chez les prétendus "verts", entre pro-palestiniens et pro-israéliens. Aurélie Filippetti, Porte-parole des "verts" de Paris, a déclaré par exemple qu'"il faut" "**soutenir le sionisme**". Commentaire du dénommé Ahmed Bouzid ("collaborateur" de Noël Mamère qui voit dans la couleur verte de son parti, non la nature, mais l'islam): "**Si elle vient à la manif avec son drapeau israélien, on lui cassera la gueule!**". Décidément, il est loin le temps d'Antoine Waechter et de son combat pour l'Environnement.



DÉBATS, POLÉMIQUES & CONTROVERSES

Vaches folles ou fous de scientifiques ?

Comme nous essayons de le dire depuis plus de trois ans à présent, l'épidémie de "maladie de la vache folle" a été basée sur des fantasmes propagés à grand renfort de publicité, mais pas sur des connaissances scientifiques sérieuses. Mais vous n'avez pas besoin de nous croire...

L'Unité Nationale Britannique de Surveillance de la Maladie de Creutzfeldt-Jacob, cet organisme gouvernemental chargé de suivre les cas de maladies de Creutzfeldt-Jacob et autres maladies comparables à la maladie de la vache folle, déclare maintenant que "de moins en moins de personnes meurent à présent chaque année de ces maladies qui détruisent le cerveau."

150 MORTS EN DIX ANS

En fait, au 1^{er} janvier 2004, le "variant" bovin de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) chez l'homme aura provoqué en tout et pour tout la mort de 150 personnes dans le monde en 10 ans, dont 139 en Grande Bretagne, depuis son indetification en 1995, bien loin des prédictions alarmistes des 100 000 et plus victimes promises par nos diseurs de malaventure. En réalité, cette maladie du variant été responsable en moyenne de moins de 20 morts par an au cours des 9 dernières années sur toute la planète.

Encore faut-il faire remarquer qu'en 2003 en Grande-Bretagne, sur les 18 morts répertoriés, le diagnostic histologique sur les lésions cérébrales, qui seul peut identifier à coup sûr que la mort est due au vMCJ, n'a pas confirmé la suspicion donnée par les signes cliniques sur la moitié des Britanniques décédés de la maladie (9 sur 18). Or d'après l'article initial dans le Lancet de mars 1996, cet examen histologique sur le cadavre est spécifique de la vMCJ et peut seul confirmer l'origine de l'affection.

Si nous vivions dans un environnement où le bon sens avait encore quelque place (voir le récent article de Claude Imbert dans *le Point* sur le principe de précaution), à la lumière de l'évolution actuelle, il serait judicieux que tous ceux qui ont été à l'origine des idées sur la nature de la maladie de la vache folle ré-évaluent de façon objective les déclarations ou les écrits qu'ils ont pu commettre à l'époque: "Errare humanum est, perseverare diabolicum". Si la contagiosité de l'agent causal avait été un tant soit peu de l'ordre de celle qui a été suspectée, et s'il avait été actif par voie buccale, on ne voit pas pourquoi l'encephalopathie bovine spécifique (ESB) n'aurait pas "infecté" la totalité du cheptel d'Outre-Manche. Et si la viande avait hébergé cet agent nocif, on peut penser que nos amis Anglais, ayant probablement en été en

contact une cinquantaine de fois avec cet agent dans leur alimentation, la vMCJ aurait provoqué des centaines, des milliers, voire des centaines de milliers de morts. Il serait aussi souhaitable que les hommes politiques se débarrassent au plus vite du syndrome du sang contaminé et demandent à leurs experts et à leur services une étude objectivée sur l'évolution actuelle chez les animaux et chez l'homme.

Des conséquences économiques considérables ont découlé des mesures destinées à prévenir le passage à l'homme d'un agent capable transmettre une affection incurable et rapidement mortelle après le déclenchement des premiers signes. On peut aisément comprendre les mesures rigoureuses rapidement mises en place en Grande-Bretagne, lorsque sévissait dans le cheptel une affection dont on ne savait à peu près rien et qui, au pic de "l'épidémie" en 1992, a nécessité l'abattage de près de 1 000 animaux présentant des signes cliniques chaque semaine. Calquer les mesures mises en place en Europe sur ce qu'avaient décidé les Anglais dans les



années 1990 ne s'imposait probablement pas, en dehors de la fausse excuse qu'il s'agissait de redonner la confiance des consommateurs dans leur bifteck. On a stocké en France 800 000 tonnes de farines animales interdites dans les aliments des animaux et on a failli faire disparaître l'aquaculture de notre pays en interdisant l'utilisation des farines de poisson dans les aliments truites! Les stoks de ces farines animales prohibées n'augmentent plus grâce... à leur exportation, Dieu seul sait où... Car pour ce qui est de

les faire partir en fumée, on attend que se produise un miracle.

Il faut aussi rappeler que 3 500 000 carcasses de bovins de plus de 2 ans ont été passées au test de détection de l'ESB en 2003 et que, à ma connaissance, ce test n'a été positif que sur 34 animaux. J'ai en vain demandé à quelques hommes politiques de poser au Gouvernement la question du coût des mesures mises en place à l'heure actuelle. Est-ce de l'ordre du 1,5 milliard d'euros comme le chuchotent certaines mauvaises langues ?

Pour parfaire leur information, les curieux feront bien de se connecter à l'adresse suivante: http://www.agriculture.gouv.fr/esbinfo/pour_savoir_plus/enquetes&rapp/coutesb3011.pdf

Si l'on en croit ce document, le seul coût des mesures de détection, de destruction des animaux positifs et l'élimination des matériaux à risque est de l'ordre de 800 000 000 d'euros. Quand au stockage des farines animales et leur non valorisation par leur achat aux producteurs...

En réalité, l'apparition de l'ESB chez un animal et la contamination sont des phénomènes très complexes dans lesquels les facteurs environnementaux et la nutrition jouent un rôle bien plus important que le prion. Quant à la génétique, le récent communiqué de l'AFSSA relatif à l'apparition de la tremblante dans une souche considérée comme la plus résistante à la maladie devrait donner lieu à réflexion.

Or, pour mesurer l'importance du risque de développer la maladie du variant de la Creutzfeldt-Jacob, bornons nous à rapporter ce que risque l'Américain moyen durant une seule année de son existence (chiffres aimablement communiqués par le National Safety Council), sur les causes de mortalité chaque année sur le territoire des seuls Etats-Unis responsables de plus de victimes que la maladie de la vache folle dans le monde entier :

- Morsures de chien : 25 morts
- Piqûre de frelon, de guêpe ou d'abeille : 43 morts
- Ébouillanté par de l'eau courante trop chaude : 51 morts
- frappé par la foudre : 64 morts
- Mort par accident de bus ou de chemin de fer : 116 morts
- Noyé dans sa baignoire : 320 morts
- Étouffé ou étranglé accidentellement dans son lit : 330 morts
- Tombé d'une échelle : 375 morts
- Tombé d'une marche ou dans un escalier : 1 421 morts

Maurice Legoy

Les stoks de ces farines animales prohibées n'augmentent plus grâce... à leur exportation, Dieu seul sait où...

mandes (5), Basse-Normandie et celles de l'Ouest sont quantitativement faibles mais par contre négatifs à l'encontre des aires urbaines normandes et surtout qualitativement déficitaires (jeunes actifs). A contrario, les échanges inter-normands sont relativement les plus élevés (par ex : 1 463 Rouennais ont migré vers Caen, contre 1 435 dans le sens inverse, Rennes n'a envoyé que 817 personnes à Caen et en a reçu 1 036, engrangeant un solde positif de 219 au détriment de Caen; ceci est encore plus accentué avec Nantes, (avec un déficit de 488 personnes).

Les migrations d'étudiants de Haute-Normandie vers les autres régions (6) sont, à part l'Île de France, nettement plus élevées avec la Basse-Normandie : 1 366 jeunes hauts normands ont poursuivi des études supérieures en Basse-Normandie, contre 1 179 dans l'autre sens (soit un déficit de 187 au profit de la Basse-Normandie).

Sur le plan économique, deux critères principaux caractérisent l'intensité des échanges : les relations téléphoniques et les flux de marchandises.

La carte des relations téléphoniques illustre une double rupture, l'une entre la Basse-Normandie et la Bretagne, et l'autre entre la Haute-Normandie et la Picardie. Une analyse par groupement téléphonique la précise. Le trafic téléphonique interurbain du groupement de Caen, à fin 2002, est de plus de 7 % avec Rouen, 5,5 % avec Rennes (en dépit de nombreuses directions « Grand Ouest »), de 3,5 % environ avec Nantes, mais 37 % avec Paris. Pour le groupement de Rouen, il est de 2 % avec Amiens et 2,5 % avec Lille. (Il n'a pas été possible d'obtenir les relations de groupements d'Avranches et de Dieppe et celles du groupement du Havre).

Les flux de marchandises, toujours hors Île de France, sont plus élevés entre les deux régions normandes que chacune d'elle avec ses autres régions voisines (7).

2- Les organisations inter-normandes sont très nombreuses et très vivantes

Elles relèvent de quatre domaines principaux : les institutions et les organisations économiques, celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les directions « normandes » de groupes privés, les collaborations intégrées et permanentes. Cette fois encore, il ne s'agit pas d'un recensement.

Parmi les **Institutions et les organisations économiques**, on peut citer :

- *La Province ecclésiastique de Normandie* (6 évêchés) recrée tout récemment.
- *L'Établissement Public de la Basse Seine* avec extension prévue (Orne) ou à l'étude (Manche).
- *La « coopération et synergie tri consulaire »* CCI de Caen, Le Havre et Rouen, avec sept chantiers ouverts.
- *L'Office Inter Consulaire des Transports et Communication*, créé par décret.
- *Le comité Régional du Tourisme de Normandie* et la *Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative*.
- *La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie* et la *Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles* (F.R.S.E.A.).
- *Le centre Régional de la Propriété Forestière Normandie* (C.R.P.F.N.).
- *La chambre syndicale des Industries Chimiques de Normandie*.
- *La fédération Régionale des Travaux*

Publics de Normandie et celui de l'Industrie routière (S.P.I.R.).

Ce sont plusieurs centaines de milliers de personnes qui voient leurs actions déjà coordonnées au niveau de la Normandie. C'est une réalité humaine très forte.

Les **directions régionales de grands groupes d'intérêt général ou privés** sont organisées à partir de l'espace normand et souvent avec une compétence interrégionale étendue.

Ces groupes, nombreux, ressortent à trois domaines principaux :

- *La Distribution – Logistique – Transports* avec, entre autres, Carrefour, Promodès, Système U, Centres Leclerc, rayonnant jusque sur 19 départements. La relation avec l'activité portuaire est forte (Leclerc, projet Aldi-Marché, à Honfleur...).
- *Le bâtiment et les grands services à la population*, avec Quille, Norelec, Eurovia, Normandie, SOGEA-Normandie, SITA Normandie-Picardie (délocalisé de Senlis à Bois Guillaume – Rouen), France Télécom Normandie, organisé en réseau avec Rouen, Caen et,

récemment, Alençon. Leur dynamisme coïncide avec l'attractivité d'un territoire offrant de grandes possibilités résidentielles. Leurs dynamismes d'action dépassent souvent la seule Normandie.

- *La banque, les Assurances et Mutuelles, la Santé* : le Crédit Industriel de Normandie, le Centre d'Affaire Normandie de BNP Paris Bas (10 centres prévus en France) Axa (qui ne renie pas ses origines normandes), Imadiés (Normandie et Sarthe), la CRAM Normandie, Groupama (Normandie Maine Eure et Loire avec 280 000 sociétaires). Le Crédit Agricole et les Caisses Régionales d'Épargne ont choisi la proximité au niveau de chacune des deux régions (mais pas l'alliance avec une autre région voisine).

Ceci permet de constater que la gestion de ses groupes se réalise, par réalisme, à trois niveaux de rentabilité territoriale : 2 à 3 % du Revenu net national ; 5 à 6 % ou 10 à 12 %. Le choix territorial est dicté par la nature du service offert. C'est pourquoi on observe des directions régionales bas ou haut normande ; normande ou interrégionales. Notons le rôle historique et le dynamisme du mouvement coopératif et mutualiste en Normandie (MATMUT)...

Les Enseignements Supérieurs et la Recherche tendent à s'organiser au niveau normand :

- Après des tâtonnements, *le Pôle Universitaire Normand* (PUN) a franchi, en organisant la coopération entre sept établissements d'enseignements publics dont les trois universités, une étape décisive avec la création d'un GIP (63 000 étudiants, 2 800 enseignants chercheurs, 1 550 doctorants).
- *Le Centre National de la Recherche Scientifique* (CNRS) a une délégation normande, à Caen (37 laboratoires concernés).
- *Le Polytechnicum de Normandie* : créa-

tion récente d'un réseau pour la formation supérieure en économie, gestion et management (3 500 étudiants et 160 professeurs ou intervenants).

- *Le réseau « 4 g »*, associant les CHU de Caen, Rouen, Amiens, Lille, avec pour objectif un potentiel de recherche de niveau international (Cancérologie, Cardiovasculaire).

Enfin, **des collaborations intégrées et permanentes** existent. Ce sont des instruments au service du développement de l'ensemble de la Normandie :

- *L'Établissement Public de la Basse Seine* dont les compétences s'étendent au Calvados, à l'Eure et à la Seine-Maritime, son extension étant prévue ou à l'étude, pour l'Orne et la Manche. Cet instrument de politique foncière et financière au service des collectivités territoriales est envié par les autres régions, en raison de son efficacité.
- *« Normandie Développement »* qui rassemble 160 opérateurs économiques normands avec une mission de prospection (à l'étranger en particulier) d'investisseurs.
- *IRQUA-Normandie*, chargé de la promotion de produits agroalimentaires de qualité (Saint-Lô, Caen et Rouen).
- *Agence d'Urbanisme de la région du Havre* (AURH) étendue récemment aux deux rives de l'Estuaire. Un projet de création d'une agence pour Caen et sa mise à étude à Rouen, à relier à Normandie Métropole.

De cet ensemble d'institutions, d'organisations et de collaborations, on doit conclure que loin d'être désuètes, elles représentent au contraire les domaines de l'avenir et du développement ; elles engagent la majorité des populations normandes ; elles répondent à des besoins économiques et sociaux, (lors d'une création découlant de leur prise en compte et non d'un a priori), enfin, les groupes semi-publics ou privés ont une réactivité positive plus forte et plus rapide pour tirer parti du potentiel qu'offre l'espace normand. L'efficacité est leur critère premier. Ils « sentent » plus vite et mieux les capacités d'un territoire.

Dès lors, le choix fondamental est d'accélérer ces dynamiques au lieu de les casser, par une approche purement institutionnelle, voire technocratique.

Notons à ce sujet que la majorité des organisations interrégionales « Nord » (avec Lille) ou « Grand Ouest » (avec Rennes), ont été décidées par des structures administratives. Elles sont donc l'expression d'un pouvoir centralisé qui continue à découper « son territoire ».

Jean Lévêque

Dès lors, le choix fondamental est d'accélérer ces dynamiques au lieu de les casser, par une approche purement institutionnelle, voire technocratique.



ANNEXE À L'ÉTUDE DE JEAN LÉVÊQUE

Que veut dire « Métropole Parc » à la normande ?**LES ÉLÉMENTS D'UNE MÉTROPOLE ET PERSPECTIVES**

- Il n'y a pas de région puissante qui ne soit organisée autour d'une métropole. La « métropolisation » de la France, au-delà du monopole historique parisien, progresse autour de 8 à 10 espaces métropolitains : Lille, Nantes et (ou) Rennes, etc.
- Jusqu'à présent, la notion de masse (démographique) et de concentration d'activités (industrielles...), l'emportait sur la notion de fonctions métropolitaines (fonctions de création, recherche, d'échanges d'information...). Ces dernières deviennent déterminantes et polarisent les emplois supérieurs dits « métropolitains ».
- Les moyens de communication modernes renforcent et modifient les métropoles. Il y a à la fois concentration (notions de nœuds ou de hub) de ces moyens qui se mettent en synergie (autoroutes, liaisons ferroviaires rapides, aéroports), et dispersion possible, (nouvelles techniques d'information et de communication) qui répond à des besoins nouveaux de mode de vie (échapper aux effets négatifs de la massification).

La métropole pour assurer au mieux ses fonctions doit répondre à un double besoin, jusqu'à présent contradictoire, de liberté et d'échange. La métropole masse n'est plus le modèle.

Que proposer face à cette évolution qui joue sur le long terme mais se réalise dès maintenant au jour le jour sur le terrain ?

L'ESPACE NORMAND PEUT ÊTRE LA MATRICE DE LA FORME NOUVELLE DE MÉTROPOLE

Cet espace rassemble trois atouts fondamentaux :

- 1. La proximité** des trois mégapoles du nord-ouest européen, Paris Londres et le Randstat hollandais. Un mouvement spontané, bien qu'encore limité en masse de déconcentration, d'actifs occupant des fonctions métropolitaines, s'observe déjà sur le terrain.
- 2. Le tropisme**, lié à la mer : il y a un mouvement général de concentration de la population et des activités sur les rivages dans tous les pays. La Normandie est une région maritime, mais elle l'avait, jusqu'à récemment, un peu oublié.
- 3. L'attrait puissant d'un patrimoine** composé de paysages et de bâtis qui répond à un mode de vie nouveau.

S'y ajoutent trois pôles urbains, Caen Rouen et Le Havre, qui rassemblent des éléments (trop souvent incomplets) de fonctions métropoli-

taires liées au port et à la logistique (Le Havre), au conseil technique à l'entreprise (Rouen), à des fonctions financières (Caen), donc avec une spécialisation relative et illustrée par un patrimoine monumental exceptionnel.

Le tissu territorial normand se caractérise, simultanément, par des villes moyennes offrant un cadre urbain intéressant mais à rénover, comme pour le semis dense des bourgs ruraux, liés au monde agricole.

Au plus profond, se trouve l'espace rural, dont le paysage s'il est menacé, demeure très attractif pour les actifs du secteur tertiaire supérieur, étroitement couplé à un habitat dispersé de caractère antidote à la massification urbaine.

Ces trois éléments sont complémentaires, et non opposés, pour offrir une gamme de choix variée, donc répondre au besoin très moderne de liberté de son mode de vie.

Ce potentiel est sans doute l'atout principal de la Normandie pour concevoir une forme de nouvelle métropole, attractive et décentralisée. C'est la « Métropole Parc ».

POUR CELA PLUSIEURS CONDITIONS SONT À RÉUNIR :

1. L'intégration de l'ensemble du territoire aux nouvelles techniques de communication. C'est l'urgence.
2. Le raccordement aux grands réseaux de transport moderne permet, sans rupture de charge parisienne, d'être connecté à l'ouest européen (TGV) au grand international (Roissy - Charles De Gaulle).
3. La mise à l'étude d'une qualification des espaces urbains denses ou semi denses, illustrés par la réalisation de constructions phares (cf. Bilbao ou Valence en Espagne) et la mise en œuvre d'un programme culturel de niveau européen, couplé à la valorisation des villes moyennes et bourgs. Les agents d'urbanisme et l'appel à des architectes de niveau international peuvent être à la base de ce projet.
4. La mise en valeur de l'espace rural, par une réflexion sur l'avantage collectif à tirer du capital « patrimoine », le choix d'une charte de qualité de cet espace, offrent des garanties à toutes les parties prenantes.

Les bases d'une économie nouvelle seraient ainsi posées, répondant aux évolutions de la population, à la déconcentration des fonctions métropolitaines et à la mise en valeur de nos atouts fondamentaux.

Pavoisez normand !

Publicité

Si vous habitez une maison particulière, que vous soyez locataire ou propriétaire, faites ce que font nos cousins québécois : pavoisez !

Et pavoisez normand !

Que vous soyez partisan des Deux Léopards ou des fidèles des « trois chats », que vous préfériez le véritable drapeau (à double croix de Saint-Olaf), les « chats » n'étant que la reproduction des armoiries, faites connaître votre engagement normand. C'est le meilleur moyen de montrer que l'esprit normand se réveille. C'est un acte militant qui ne coûte que ce que coûte l'achat d'un drapeau.

L'O.D.I.N vous propose des drapeaux normands, à des prix intéressants, et de belle facture. Voici les tailles que nous vous présentons (taille en cm) :

- | | | |
|-------------|--|----------|
| • 30 x 45 | « Deux léopards » | 10 euros |
| • 75 x 120 | « Deux léopards » ou « Croix de Saint-Olaf » | 54 euros |
| • 100 x 150 | « Deux léopards » ou « Croix de Saint-Olaf » | 61 euros |

Tous ces drapeaux sont en montage marine et à coins renforcés. Pour passer commande, adressez-vous à l'ODIN 27. Le Gab. Les Bruyères. 27 290 Écaquelon. (Joindre le règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'ODIN 27. Merci). Livraison sous quinzaine.



Lettre ouverte à Alain Le Vern

Monsieur le Président,

Lors de l'émission télévisée du mercredi 21 janvier, vous avez cru bon de dénoncer, après mon intervention, mon « intolérance ». Vos propos arrivaient « comme des cheveux sur la soupe », d'autant plus que, pendant la minute trente durant laquelle je me suis exprimé, j'ai justement souligné que l'idée de réunification n'était ni de gauche, ni de droite et que la Normandie appartenait à tous les Normands. On est loin d'un propos intolérant.

En réalité, vous aviez préparé à l'avance cette nasarde et n'avez point eu la présence d'esprit de changer de stratégie.

Ce qui vous gêne, Monsieur le Président, c'est que, depuis trente-trois ans, mes amis du Mouvement Normand et moi n'avons jamais changé de discours. Le mot « girouette », pourtant d'origine normande, ne figure pas parmi nos références politiques. Nous n'en disons pas autant de ceux qui ont des sincérités successives et contradictoires. Vous voyez sans doute ce que je fais allusion.

Contrairement à ce que vous pourriez croire, nous ne vous reprochons pas l'évolution de votre pensée : le fait que vous envisagiez maintenant la perspective d'une éventuelle réunification de la Normandie, après une consultation des citoyens – occurrence dont vous refusiez la possibilité, il n'y a pas si longtemps – nous intéresse beaucoup et nous tenons à vous le dire : « l'équipe qui saura organiser le processus de réunification de la Normandie sera assurée de sa direction pour une ou deux décennies ». Si

c'est vous qui en êtes l'artisan, nous ne serons pas les derniers à vous soutenir.

Médisez, médisez, il en reste toujours quelque chose : n'est-ce point vous qui avez proclamé un jour que l'idée de réunification était un projet du gouvernement de Vichy ? Le propos était insane. Vous auriez dû le savoir : la résistance normande a voulu s'organiser à l'échelon de la Normandie et non selon les régions militaires comme le suggérait Londres, et le Général De Gaulle, lui-même, a doté la Normandie libérée d'un Commissaire de la République jusqu'à son départ en 1946.

Mais, voyez-vous, Monsieur le Président, en lançant une telle contre-vérité (qui vous sert bien au plan idéologique selon votre vision très manichéenne des hommes), vous savez bien que cela laisse des traces. La preuve ? C'est que votre collègue, M. Garrec, a cru bon de reprendre cette lamentable antienne dans sa lettre ridicule qui a été lue à l'antenne ce mercredi 21 janvier 2004, pour excuser (?) son refus de participer à un débat intéressant où je ne vous ai pas trouvé autrement mauvais...

Cette référence à Vichy et à la période la plus sombre de notre histoire est tout de même troublante. Je ne vous ai jamais reproché – ni à M. Garrec – vos origines bretonnes, considérant d'une part que « la Normandie fait le Normand dès lors que l'on assume l'héritage » et que, d'autre part, mes nombreuses accointances bre-

tonnes me mettent à l'abri d'une telle hostilité. Mais je suis obligé de vous rappeler que le régionalisme normand, lui, n'a pas de « cadavres dans son placard » à l'inverse de certains autres régionalismes.

De ce fait, il était outrageant que vous fissiez ce genre de mise en cause : en matière de tolérance, vous aviez démontré, ce jour-là, que vous n'étiez pas le mieux placé pour donner des leçons !



La campagne électorale des régionales va commencer. Présentez votre bilan. Acceptez qu'on le discute. Présentez votre projet. Concevez qu'on l'approuve ou le désapprouve. Sereinement. Mais, s'il vous plaît, évitez la caricature, la diffamation, le débat public en sera plus intéressant et, personnellement, je me réjouis qu'enfin, à cette élection régionale, on discute des vrais problèmes de la région, de son devenir, tant en France qu'en Europe. J'ai approuvé vos initiatives en faveur de l'Arc Manche : voilà un bon point de départ pour une discussion approfondie...

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments normands les plus dévoués.

Didier Patte

Président du Mouvement Normand

Les glanes de la médiocrité, de la malfaisance

DECLARATIONS D'ALAIN LE VERN

devant les militants du PS à Caen, le 10 janvier 2004 :

« La réunification ? S'il s'agit de revenir dans les frontières de St-Clair-sur-Epte, je ne suis pas d'accord » Ah, bon ? Ces frontières étaient pourtant, à peu de chose près, celles de la demi-région présidée actuellement par M. Le Vern, qui ferait bien de revoir ses leçons d'histoire.

« Si on réunifie, il faudra mettre la capitale à Caen. Avec Rouen et Le Havre, cela fera trois capitales pour la Normandie. Et si la capitale est à Caen, il faudra bien créer des antennes à Saint-Lô, Alençon, Evreux et Rouen. Expli-

quez-moi l'économie réalisée. » Sans commentaire.

« Michel Debré en 1948 (1^{ère} année de ma naissance) avait proposé un découpage de la France en 40 régions, mais cela supposait la disparition des départements. C'était une excellente idée. » Où était la Normandie dans ce découpage ?

« L'enjeu principal de ces régionales, ce n'est pas la réunification, comme certains veulent nous le faire croire, c'est l'emploi. » Sans commentaire.

« Ceux qui réclament aujourd'hui la réunification appartiennent aux partis de Lecanu et d'Ornano qui en étaient de farouches opposants ». Cela prouve au moins qu'ils ont évolué.

M. Le Vern, lui, ne varie jamais.

« Depuis que je préside la Haute-Normandie, il n'y a jamais eu autant d'échanges interrégionaux avec la Basse-Normandie ; beaucoup plus que du temps de Rufenacht, avec Garrec. » Le Vern et Garrec se sont trouvés un point commun : le dépeçage de la Normandie.

« Avec la Basse-Normandie, je vais promouvoir une grande enquête préalable sur l'éventualité d'une réunification. Après, nous verrons. » Que ne l'ont-ils fait depuis six ans ! Et quid des deux sondages réalisés pendant ce temps ?

Propos recueillis par

Tancrede Fultot



Alain Le Vern, président de la région-croûpon de "haute"-Normandie, candidat à sa succession...

« Du balai ! Prego » (Arlequin, in « les Tartuffes d'Armorique »)

Désolé pour les opiniâtres défenseurs de l'initiative PREGO, mais nous venons d'apprendre que dans sa course à la taille géographique, PREGO ne pourra pas bénéficier de l'apport en PIB du milliard de Chinois ; le ministère de l'aménagement du territoire de la république populaire ayant décliné l'offre généreuse de la CCI de Nantes, selon le dernier communiqué de l'agence Chine Nouvelle...

Plus sérieusement, la lecture du texte de cette initiative est assez consternante pour l'esprit : l'argument quantitatif n'a aucune valeur en soi puisqu'il est par essence relatif. Nous bombarder de chiffres (« un chiffre est toujours précis mais pas toujours exact » disait Charles Seignobos, fondateur de la recherche historique quantitative) ne sert de rien, tout dépend de ce qui est mesuré : le Grand Ouest peut s'étendre de Brest à la Mandchourie, les chiffres en seront toujours constants mais certainement pas la géographie.

Je déplore l'inculture de nos technocrates préfectoraux en matière de géographie humaine et de territoire. De cette matière terrestre et concrète, ils ont la vision zénithale des ingénieurs et des décideurs penchés avec voracité sur leurs cartes et leurs plans pour tailler, détruire, aménager les territoires et leurs réalités sociales économiques et culturelles qui sont à ménager...

Je ne reviendrai pas ici sur la géographie du mépris implicite de l'initiative PREGO bâtie sur le principe éculé du Centre (Nantes ?) dominant ses périphéries (Caen, finistère oriental du Grand Ouest ?), je

constate simplement, que le vent des idées ayant récemment tourné, les ennemis de la réunification de notre région de Normandie sont désormais contraints de réfléchir un peu : il semble qu'ils n'en aient guère l'habitude...

ALTERPREGO, UN AUTRE GRAND OUEST EST POSSIBLE

Ne tirons donc plus sur l'ambulance et profitons de l'occasion pour réfléchir à l'inscription de notre région normande dans son contexte géographique : le Grand Ouest peut et doit, sous certaines conditions, devenir un espace de coopération inter-régionale efficace tant vis-à-vis de la puissance parisienne (qui effrayent tant nos prégotistes nantais) qu'au niveau européen pour réaliser les infrastructures nécessaires à un développement économique, social et culturel propre...

Réunifier la Normandie implique de repenser à terme le découpage des régions du Grand Ouest ; découpage inepte qui favorise le phénomène de métropolisation (Paris et les petits Paris de province). Nantes est une ville sans pays mais un port ouvert sur l'Atlantique : les prégotistes ignorent peut-être que Julien Gracq est aussi géographe et nous gratifie, dans le « **portrait d'une ville** » de la plus subtile analyse du paradoxe identitaire nantais... Les Nantais et les populations de la Loire Atlantique sont de plus en plus sensibles à leur rattachement à la Bre-

tagne (qu'ils n'ont jamais quittée) ce qui permettrait de remiser au placard des objets inutiles mais dangereux : l'aspirateur « *Pays de Loire* » qui exaspère tant au Mans, à Angers ou à Laval. Nantes aurait, à long terme, plus d'intérêt à se tourner de nouveau vers le large (on parle d'autoroutes de la mer ces temps-ci...) et à construire le binôme urbain avec sa sœur rennaise plutôt qu'à s'adonner à la piraterie économique et administrative sur la Loire moyenne et ailleurs dans le cadre de la décentralisation...

Réunifier la Normandie implique qu'une ville comme Tours, seule ville de plus de 150 000 habitants à ne pas être capitale de quoi que ce soit puisse l'être d'une région cohérente entre Centre et Bretagne (pourquoi pas « Val de Loire » ? avec l'Anjou, le Maine et la Touraine ; la Vendée retrouvant le Poitou et Poitiers son accès à la mer, tandis que la région Centre pourrait se structurer sur l'axe parisien Chartres, Orléans Bourges...)

Ainsi, sur la base d'entités régionales bien définies (et non plus des machins technocratiques) le Grand Ouest, associant Bretagne et Normandie réunifiées et une région « *Val de Loire* » bien identifiée pourrait devenir un espace de coopération pour tous les projets inter-régionaux tels que les grands équipements de communication par exemple.

Cela veut dire aussi qu'il faut renoncer à un certain esprit de clocher qui permet aux villes les plus dotées de centres de commandement de copier sans grande imagi-

nation mais avec une efficacité redoutable le modèle parisien à l'échelle régionale et locale... Nos excellents prégotistes n'ayant que l'exemple allemand en magasin pour nous convaincre ont une fois encore oublié, dans leur ignorance crasse des bases de la géographie humaine, que la « **puissance** » et l'autonomie des länders allemands reposent sur une multitude de réseaux de villes hérités du Saint-Empire et de la révolution industrielle jouant plus sur la complémentarité locale que sur la concurrence... Malgré le poids du joug parisien (et la puissance de son modèle qui domine l'imaginaire de nos dominants), le grand ouest français présente un semis homogène de villes moyennes ou grandes dont certaines sont anciennement organisées en réseau (les villes épiscopales bretonnes entre « *ar-men* » et « *ar-goat* » ; le réseau normand avec ses deux capitales, ses centres ruraux et surtout ses ports de part et d'autre de l'axe séquanien ; le réseau ligérien...). Une véritable décentralisation pourrait réactiver ses réseaux en profitant des flux qui tendent à contourner la méduse parisienne dans le cadre européen...

Ces dernières considérations tiennent de l'utopie mais face à nos prégotistes sans imagination, que faut-il faire d'autre ? Se battre pour un autre Grand Ouest et les contraindre à enterrer au plus vite leur projet de grands prédateurs qui ne fera qu'augmenter la concurrence entre villes et territoires... Se battre pour gagner avant qu'ils nous perdent...

Philippe CLERIS

Cette presse sans âme...

(...) Les deux Normandie souffrent aussi d'un malaise : le manque de prise de position de sa presse écrite. La presse aussi est divisée entre les deux régions, chacun semblant se contenter de sa part de Normandie. Nous n'avons pas comme d'autres régions une presse régionale défendant les intérêts de la Normandie. Les rédactions devraient pourtant avoir conscience de notre déficit : où sont les éditos en faveur de la réunification, où sont les articles décrivant les nuisances de la division, où sont les articles annonceurs de vérité ? Quel sera notre paysage médiatique après la réunification ? Aurons-nous encore une presse de boulevard se contentant de relater les événements ou aurons-nous enfin une presse régionale défendant une position et vantant les valeurs et les succès de la Normandie ? Je persiste à l'interpeller

pour qu'elle publie au moins mes courriers dans la rubrique « **courrier des lecteurs** ». La réserve de la presse à mon égard est normale, je ne suis pas un élu et encore moins un de ces ministres qui se veulent des pseudo-normandes et qui entretiennent la division. Merci mesdames !

Je suis seulement un Normand comme tant d'autres. Je fais partie de ceux que l'on refuse d'entendre et pourtant nous pourrions tellement dire et apporter. Je suis depuis 20 ans dans la Fonction Internationale ; je suis aussi Administrateur du Mouvement Normand, l'action que nous menons au sein du MN est réunificatrice, nous la menons dans l'intelligence et en connaissance des problèmes liés à la division. Nous renseignons, nous aidons lorsqu'on nous le demande. Le MN est tour à tour accusateur et avocat de la

Normandie, nous sommes pour que justice soit rendue à la Région et à son histoire indivisible. Les élections seront l'occasion de faire le procès aux diviseurs, les jurés seront normands. Sont Normands tous les habitants de Haute- comme de Basse-Normandie, tous les amoureux de la Normandie. Je connais des Bretons, des Parisiens et bien plus encore qui voteront pour la réunification de la Normandie car ils vivent avec nous, ils aiment la Normandie et veulent la voir prospère en Europe. Ils savent que seules de vraies puissances régionales pourront garantir l'avenir des Français en Europe. Certains au Gouvernement semblent l'ignorer.

Michel H. A. Patin

LES RUBRIQUES LÉGUMIÈRES DU MOIS

La distribution de betteraves d'honneur

La campagne électorale commence. Les coups bas aussi. Gardons la tête froide, l'œil vif et le sens de l'humour.

La tête froide: quand un Elu n'a plus d'arguments à faire valoir, il accuse ses adversaires d'extrémisme, leurs projets de « médiévaux » ou encore « vichyssois », quand ce n'est pas une invocation aux mânes d'un certain caporal bohémien. La « reductio ad hitlerum » est le summum de la diabolisation orchestrée.

L'œil vif: il s'agit d'être en éveil constamment. Lire toute la presse. Consulter les sites « Internet », les forums là aussi, il faut en prendre ou en laisser. L'affolement des adversaires de la Normandie se mesure à la médiocrité des démonstrations. Ils ne cherchent plus à convaincre : ils injurient ou tablent sur la peur. Peur de l'inconnu. Peur de l'avenir. Ils donnent dans la caricature : nous avons entendu une excellence ministérielle regretter la réalisation du Pont de Normandie qui « ramène la racaille havraise sur la rive gauche de la Seine ». On en est là !

Le sens de l'humour: oh oui ! Depuis trente-trois ans que nous militons pour la réunification de la Normandie, nous avons entendu de formidables balivernes. Mieux vaut en sourire, même si, pour une thérapie régionale, il faut bien les dénoncer. C'est ce que nous faisons, mensuellement, avec notre chronique légumière : betteraves d'honneur pour les sots et les malfaisants, carottes de Créances pour ceux qui, malgré tout, essaient de sortir la Normandie du marasme.

ZIZANIES SOCIALISTES

Il n'y a pas que dans la majorité que la lutte pour les places de choix suscite des compétitions âpres. C'est même l'une des caractéristiques des partis dit de « gouvernement ». Ainsi, l'on a pu voir les socialistes torpiller leur principale chance de figurer avec avantage dans l'aventure électorale régionale en désavouant leur seul parlementaire en « basse » -Normandie, le Sénateur Jean-Pierre Godefroy qui, écoeuré, s'est retiré.

En « Haute » -Normandie, les amis de Fabius ne font guère mieux : ils rétrogradent François Zimeray, Député européen sortant, Président de la Communauté d'Agglomération de Rouen, Maire de Petit-Quevilly, et lui préfèrent le Sénateur Henri Weber, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas très impliqué dans la vie quotidienne normande. Certains disent que Zimeray serait sanctionné pour ses positions pro-Israéliennes et anti-palestiniennes : toutes considérations qui intéresseront directement les Normands que l'on prétend représenter... Tout cela sent son règlement de comptes de cour.

Qu'a à dire le peuple là-dedans ? Ces pratiques méritent amplement leur tombereau de betteraves...

ON A SACRIFIÉ LA LIGNE CAEN-FLERS POUR RIEN : LOUVIGNY EST INONDÉ

Il y en a un qui ne doit pas se sentir à l'aise : c'est le Maire de Louvigny, Philippe Duron, qui avait réclamé – l'Unité Normande avait râlé à ce propos – que l'on fit des brèches dans le remblai de l'ancienne voie ferrée Caen-Flers, la condamnant ainsi définitivement, et cela, pour éviter les crues quasi annuelles qui gênent les habitants de Louvigny.

On les comprend certes, mais a-t-on construit là où il fallait ? Qui a donné certains permis de construire ? Sinon le Maire de Louvigny ! Toujours est-il que l'Orne a encore débordé et que, malgré les fameuses brèches, Louvigny est encore inondée. Duron se lamente : on ne lui a pas fourni assez de pompes, etc. etc. Tout cela est tristement ridicule. On a sacrifié la ligne Caen-Flers pour rien.

Duron, tête de liste socialiste aux régionales, mérite sa betterave.

QUARANTE ET UNE BOÎTES À LETTRES SUPPRIMÉES À CAEN

Et combien dans toute la Normandie ? Bonjour, la proximité ! La Poste, service public, égale en cela à la SNCF, n'en finit pas de se débarrasser de ses missions premières : être au service du public. Et ce n'est pas qu'une question de moyens, de manque de personnel ou un souci de rentabilité. La notion même de « service » est remise en cause. Les socialistes, les consommateurs élèvent des protestations. Ils ont raison. Le Mouvement Normand les soutient (Nous rassemblons un dossier de presse sur les problèmes postaux : chers lecteurs, nous sommes preneurs de vos observations, de vos plaintes et des coupures de presse que vous êtes amenées à trouver).

La Poste – comme la SNCF (à force de décerner des betteraves à cette dernière, elle pourra affréter un train !) – mérite son tombereau de betteraves...

UNE HISTOIRE DE CONTOURNEMENT QUI RESSEMBLE FURIEUSEMENT À UN TOUR DE...

Que ne ferait-on pas pour obtenir une alliance ? Le Vern voulait les Verts avec lui : de ce fait, il a accepté en signant l'accord avec ces derniers de se prononcer pour le contournement Est de Rouen, plus éloigné de la ville que l'actuel projet de rocade Est qu'il avait pourtant accepté quelques semaines auparavant... Les sincérités successives et contradictoires de M. Le Vern ont suscité le tollé : c'est son affaire et il mérite sa betterave.

Cela étant, et tant pis si nous mécontentons certains milieux, le Mouvement Normand a toujours trouvé que le large contournement Est était préférable à la rocade. On nous dit que cela fait vingt ans que l'on hésite entre les deux formules : c'est vrai et, là, est le scandale. Rouen est un obstacle dans la liaison Nord-Sud Atlantique. C'est comme pour le sixième franchissement de la Seine à Rouen où l'on a choisi le pont levant par rapport à un tunnel qui aurait été plus intéressant, puisqu'il pouvait être aussi ferroviaire et accessible au Metrobus. On fait petit et on fait tard. On s'étonne, après, qu'une fois l'investissement réalisé, l'ouvrage se révèle insuffisant. Les Elus, il faut le savoir, n'ont jamais une vision allant au-delà de leur prochaine réélection.

ROBIN DES BOIS, TEL GUYOT, CRIE « AU LOUP » ET JOUE SUR LA PEUR

À se demander si une telle association de Khmers Verts n'est pas financée par certains intérêts pétroliers. « Robin des Bois », dans son obsession anti-nucléaire, évoque « les boues radioactives » issues du dragage de l'avant-port de Cherbourg... Et de dénoncer Flamerville et La Hague une nouvelle fois. À force de crier au loup, une telle association perd toute crédibilité. Elle est cependant contente : elle a fait parler d'elle.

Elle mérite une betterave de plus !

UNE BETTERAVE POUR NICOLE FONTAINE

Ministre d'origine normande, Nicole Fontaine semble ignorer une réalité bien normande : le polycentrisme. Interpellée au Sénat par Jean-Pierre Godefroy (PS) sur le maintien à Cherbourg de la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCRF), la ministre déléguée à l'industrie a répondu : « le regroupement au chef-lieu du département est une condition évidente de la modernisation des services publics »... Cette réponse dans le style « circulez, il n'y a rien à voir » ne démonte en rien un souci d'économie et d'efficacité. Evidemment, à Saint-Lô, il est plus commode de surveiller par la douane les trafics portuaires de Cherbourg.



DEUX SUCCÈS POUR GARREC-LA-HONTE

Le surendettement connaît une progression préoccupante et, selon l'INSEE, la Basse-Normandie pourrait perdre 25 000 actifs d'ici 2015.

Selon *La Manche Libre* (21 décembre 2003), le surendettement progresse de... 14 % en Basse-Normandie, en passe de rattraper la Haute-Normandie à la première place en France en ce domaine (puisqu'on vous dit que la Normandie va bien ! On a les records que l'on mérite!).

Selon *la Gazette de la Manche* (4 décembre 2003), l'INSEE prévoit une baisse de 25 000 actifs en Basse-Normandie d'ici à 2015 : les bassins de Saint-Lô, Alençon-Argentan, Flers et Vire sont d'ores et déjà touchés. Madame Brigitte Le Brethon, Maire de Caen, pavoise : elle stagne, ne perdant que 1 % de son potentiel d'actifs d'ici 2015.

Garrec peut se vanter d'avoir dynamisé sa demi-région : on en voit le résultat !

LA SNCF SE FOUT DE NOUS

Inquiète sans doute de la détérioration très avancée de son image de marque, la SNCF annonce triomphalement le lancement d'un Caen-Lyon en 4h45 et d'un Caen-Marseille en 6h35... oubliant de dire que Paris-Lyon, c'est 2 h et Caen-Paris plus de deux heures... De toute manière, rien de bien concret pour rejoindre Roissy avant 2012... et plus sûrement encore, en 2025.

AU FAIT, PARIS-GRANVILLE, OÙ CELA EN EST-IL ?

Alain Tourret, dans sa campagne, demande « des moyens de communications autres que le train moyenâgeux Cherbourg-Caen-Paris, indigne de notre région ». Ce n'est pas gentil pour le Moyen Age !

GARREC-LA-HONTE SE RÉVEILLE

Se sentant mis sur le gril pour son bilan mirobolant, Garrec-la-Honte réclame au Préfet de Région des crédits pour désengorger la RN 13 (contournement Sud-Est Caen) : cela ne fait que 18 ans que le sieur Garrec dirige la région. Il est temps qu'il se réveille effectivement.

LES LÉGIONS D'HONNEUR QUI SONT DE VÉRITABLES INSULTES AUX CITOYENS

Nous ne parlons pas des décorations électrolaires de MM. **Thoury** et **Allizard** que Garrec-la-Honte remet en grande pompe à quelques semaines des élections, mais des décorations qui ont été décernées à **Pierre Blayau** et **Jean-Charles Naouri**, dont les exploits à Moulinex ont défrayé la chronique.

Le leader de la CGT, Thierry Le Paon pousse un coup de gueule particulièrement pertinent « la promotion 2004 de la Légion d'honneur ira droit au cœur des ex-salariés de Moulinex encore privés d'emploi. A quand la Légion d'Horreur ? ».

Nous aimerions, quant à nous, savoir qui a proposé ces décorations à ces brillants chevaliers d'industrie.

SELON VOTRE ENTREGENT, VOUS AUREZ OU NON UN ÉCHANGEUR...

Nous ne sommes pas contre les autoroutes, mais nous refusons la logique selon laquelle elles traversent des contrées sans les desservir. Autrement dit, il faut le maximum d'échangeurs et des échangeurs complets. Sur l'A13, nous avons réclamé depuis plus de vingt ans, un échangeur complet à Bourneville (pour permettre d'accéder à la « Basse » -Normandie ou d'en venir : l'autoroute de Normandie n'est tout de même pas qu'à l'unique destination de Paris ou de Deauville). Il est enfin question - élections obligent ! - de réaliser l'échangeur complet, qui desservira ainsi la Vallée de la Risle, malgré l'absurde opposition de Destans, élu de Pont-Audemer et Président du Conseil Général.

Sur l'A84 (Caen-Rennes), les maires du canton de Rouffigny veulent un échangeur : c'est « niet » disent en chœur les représentants de l'Etat, de la Région et du département. Ne vous découragez pas MM. les maires : vous finirez par obtenir satisfaction... dans quinze ou vingt ans.

LES COMMERÇANTS SONT TOUJOURS À COURTE VUE

Dans le cadre de la restructuration urbaine de Rouen, la municipalité de Pierre Albertini cherche à créer un nouveau pôle urbain à l'Ouest (quartiers Pasteur, Sacré-Cœur, Docks, St-Gervais). Enfin, dira-t-on, avec le sixième franchissement de la Seine, il y a, là, une opportunité à saisir. Cela ne plait pas aux commerçants du centre ville historique, qui y voit une concurrence trop rude pour eux. Hier, ils étaient contre la réorganisation du quartier Saint-Sever, sur la Rive gauche.

Le conservatisme poussé à ce point est une maladie incurable.

Dégustez, Mesdames et Messieurs les commerçants du centre de Rouen, les betteraves fourragères que l'on vous décerne avec volupté !

LE VERN S'AFFOLE : IL DEVIENT FÉBRILE

Au moment où il s'apprête à faire la réception des somptueux et pharaoniques travaux d'agrandissement de l'Hôtel de Région, Le Vern attaque tous azimuts ses partenaires : le Recteur, M^{me} Ben Soussan, soupçonnée de partialité politique (« il existe différentes façons de remplir son rôle de représentant de l'Etat » insinue-t-il), le Conseil général de Seine-Maritime, accusé lui, de fournir des « aides départementales illégales »... Qu'il n'apprécie pas la nouvelle carte scolaire, liée à l'évolution démographique bien réelle, on le comprend. Qu'il lance des accusations de forfaiture, c'est un peu gros... D'autant plus que Charles Revet, Président du Conseil général de Seine-Maritime, a beau jeu de répliquer au sectaire Président du Conseil régional qu'il a été largement absent pour la relance du Port de Dieppe et du trafic aérien.

Ces règlements de comptes préélectorales ne sont pas à la gloire de la démocratie.

Que Le Vern broute sa betterave !

ILS ONT DIT...

• « La Normandie unie relève d'une conception moyenâgeuse de l'économie » René Garrec-la-Honte. Et le localisme, c'est quoi ?



• « La réunification de la Normandie ? Cette question n'a pas lieu d'être » Nicole Ameline. Elle ne disait pas cela lorsqu'elle avait besoin de l'appui de la « Haute » -Normandie pour obtenir l'Institut Européen de Prévention des Risques Industriels.

• « Nous revendiquons le statut de Caen, capitale régionale » Brigitte Le Brethon. Qui le lui conteste ? Faisant partie de Normandie-Métropole, la ville de Caen aura obligatoirement sa part de capitale régionale de la Normandie réunifiée.



• « L'échec de Miss Normandie au concours de Miss France montre qu'avec une Normandie réunifiée le succès n'est pas garanti » René Garrec-la-Honte. Sans commentaires !

• « La réunification de la Normandie n'est pas notre priorité » Les Verts de Basse-Normandie. C'est la raison sans doute pour laquelle ils font alliance avec Alain Tourret, qui en fait son cheval de bataille. Nous regretterons Didier Anger, le Vert qui passe la main, qui, lui était très net là-dessus.

• « La réunification de la Normandie conduirait à plus de pauvreté dans la Normandie occidentale et donc à plus de chômage »... La Ligue Nationaliste, groupuscule de l'ultra-droite, qui se dit aussi régionaliste (?), vole au secours de Garrec-la-Honte avec des arguments particulièrement farfelus. Garrec-la-Honte a les alliés qu'il mérite.

LES FANTASMES D'UN CRÉTIN

Un certain Etienne Adam, que nous ne connaissons ni d'Eve, ni... d'Adam, se répand sur un site Internet d'une soi-disante Alternative Citoyenne en Basse-Normandie. Voici sa prose : « Les partisans de la Normandie historique, c'est le Mouvement Normand aux accents d'extrême droite. Il n'est que de survoler leur prose pour se rendre compte que derrière la Normandie, se profile la référence à un peuple nordique connu à une certaine époque les Breiz Atuo d'avant-guerre se revendiquaient d'une celtitude plus ou moins arylene ».

1. Cet individu ne nous a jamais lus.
2. Nous n'avons jamais évoqué, on ne sait quelle supériorité arylene, ni même fait référence, à un peuple nordique supérieur.
3. Nous avons toujours dit que la Normandie fait le Normand dès lors que le candidat à la normannité assume l'héritage.

En fait, ce pauvre type rabâche ses fantasmes. Décidément, Garrec-la-Honte a les alliés qu'il mérite.

LES RUBRIQUES LÉGUMIÈRES DU MOIS

Les carottes de Créances

LES ENTREPRISES DE TRANSPORT RÉCLAMENT UNE SEULE NORMANDIE

La Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France (TLF) a lancé une vaste enquête auprès de ses adhérents. Au centre commercial du Havre, son président **Christian Boulocher** a restitué les résultats de cette consultation. À la quasi-unanimité, les sondés estiment qu'une seule région normande leur serait bénéfique « **tant au plan général que pour le fonctionnement des entreprises** ».

- Faut-il réunifier? Oui: 83 %, Non: 13 %.
- Faut-il coordonner la gestion des ports de Cherbourg, Caen et Dieppe? Oui, à 83 %.
- Faut-il unifier les ports de Rouen et du Havre? Oui, à 61 %.
- Faut-il un seul aéroport régional? Oui, à 74 %.
- Faut-il revoir le nombre de CCI dans un département? Oui, à 48 %.

Dis donc, Garrec-la-Honte, ces chiffres ne t'interpellent-ils pas? TLF mérite sa carotte de créances!

PIERRE ALBERTINI FAIT DES PROPOSITIONS

Le Maire de Rouen vient de déclarer: « **Dans la perspective d'une réunification de la Normandie, j'ai proposé que la localisation des institutions régionales (Préfecture, Conseil, CES) soit répartie entre les trois grandes villes:**



Caen, Le Havre et Rouen. Caen et Rouen pouvant historiquement revendiquer l'une et l'autre, avoir été la capitale de la Normandie, je suggère que la ville de Caen choisisse, la première, d'être le siège, soit de la préfecture de région, soit du Conseil régional. Rouen par avance s'engagerait à respecter le choix exprimé. Quant au Havre, il accueillerait le CESR de Normandie? Un tel partage, parfaitement réalisable compte tenu des nouvelles techniques de communication, témoignerait de notre volonté commune de faire prévaloir l'intérêt général et de ne pas reproduire, en région, une nouvelle forme de jacobinisme. Enfin, évoquant le nécessaire maillage du territoire normand, j'ai proposé également l'extension de « Normandie Métropole » aux villes de Cherbourg, Alençon, Evreux et Dieppe, si leurs élus le souhaitent ».

Sans commentaires: le Mouvement Normand décerne une botte de carottes de créances à M. Le Maire de Rouen.

ILS ONT DIT, ILS ONT FAIT...

• **Christian Letourneur**, Maire adjoint des Andelys, accueillant l'assemblée générale de la Ligue de Normandie de Motocyclisme: « **Pour la moto, il n'y a qu'une seule région... Si vous avez réussi pour le sport, c'est que politiquement, on devait y arriver** ».

• **Les CCI du Pays d'Auge et du Havre** organisent le 11 mars, à Touques, *les journées d'affaires de l'Estuaire*. À cette occasion seront présentés les grands investissements prévus dans cette région à cheval sur les demi-régions normandes.

• **François de Bourgoing**, Conseiller général UDF, passe à l'UMP, mais tient à faire savoir qu'il est un défenseur de la réunification de la Normandie. Sera-t-il retenu sur la liste de Garrec-la-Honte?



• **Gérard Burel**, Président du Conseil général de l'Orne, a accueilli – dans un esprit républicain – Laurent Fabius, dans sa tournée préélectorale présidentielle (il s'y prend de bonne heure!) en lui disant: « **Bienvenue en Normandie. Je suis unioniste**

et je ne distingue pas les bas ou les hauts Normands ». Le plus extraordinaire est que **Laurent Fabius** a répondu: « **Pourquoi pas? Ce qui compte, c'est ce qui peut être positif pour les habitants. Est-ce qu'on est plus fort à un qu'à deux? Et est-ce que c'est bénéfique pour les deux? Il faudra, le moment venu, consulter l'ensemble des habitants par référendum** ». C'est un signe.



• **La Jeune Chambre Economique des Pays Normands** vient d'adopter ses statuts. Son président est François Deberies. Elle regroupe les J.C.E. de Cherbourg, Saint-Lô, Granville, Alençon, Evreux, Le Havre... Celles de Rouen et de Caen n'ont pas encore rejoint.

• **Une Ecole Normande de Management**: les CCI du Havre et de Caen viennent de s'unir pour créer un « *Polytechnicum* » de management. L'université de Caen participe à l'opération. Tout cela va dans le sens d'un rapprochement entre les deux demi-régions et entre l'université et le monde économique.

• Dernier numéro de *La Lettre de Basse-Normandie*. Jacques Dufresne, son directeur n'était pas de nos amis, mais sa lettre livrait quelquefois des analyses pertinentes. Cet hebdo indépendant d'information économique en était au n° 800.

LE BŒUF DU PAYS NORMAND

Marque collective, entre IGP et AOC (Indication Géographique Protégée et Appellation d'Origine Contrôlée), le Bœuf du Pays Normand est le fruit des efforts des interprofessions viande de toute la Normandie. « **C'est un produit sécurisé, par la traçabilité, de bonnes conditions d'élevage et une qualité reconnue** » ont dit Didier Guerout et Jean Duquesne, Président et vice-Président du Groupement Interprofessionnel. Il s'agit de conquérir les linéaires des GMS (Grandes et Moyennes Surfaces). Un plus pour la Normandie. Des carottes de Créances pour les initiateurs de l'opération.

FISCALITÉ AGRICOLE AVANTAGEUSE POUR LA FILIÈRE ÉQUINE

Toute la Normandie du cheval attendait cette mesure. L'Assemblée Nationale, le 18 décembre dernier, a adopté la Loi de Finance 2004, qui prévoit cette disposition avantageuse pour tous les professionnels de la filière: plus de 10 000 emplois en Normandie. On doit beaucoup au Ministre du Budget, **Alain Lambert**, dans cette affaire. L'ex-sénateur de l'Orne – qui, paraît-il, lorgnerait sur la succession à terme de Garrec-la-Honte – marque un point qu'il nous est agréable de reconnaître.

Il a droit à sa carotte de créances.

LA VOIE VERTE EVREUX-LE BEC-HELLOUIN SUR LES RAILS

C'est une façon de parler puisque, justement ladite Voie Verte empruntera le tracé d'une ancienne voie ferrée: 42 km. La convention vient d'être signée par le Président du Conseil général de l'Eure, **Jean-Louis Destans**. Elle se prolongera plus tard vers Honfleur. Le Président du Conseil général de l'Eure, qui porte ce projet avec beaucoup de constance, fait des voies vertes un des attraits présents et futurs de l'agro-tourisme dans l'Eure.

Il a raison et nous l'en félicitons en lui décernant une carotte de Créances méritée.

ROUEN ADOPTE LE MARITÉ

C'est fait. Un GIE est créé à cet effet. Rouen sera le port d'attache du trois-mâts fécampois. Il est juste de signaler qu'outre la ville de Rouen, la ville de Fécamp, le Conseil général de l'Eure, la communauté d'agglomération Seine-Eure, la fondation pour le patrimoine maritime et fluvial, présidée par Gérard d'Aboville, sont parties prenantes. Le Conseil général de Seine-Maritime, le Conseil régional sont aussi associés financièrement.

Bravo à Tous! A tous, de belles carottes de Créances!